PATI INFO

Bulletin d'information

APAR
ASSOCIATION PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

1999 – JUIN – N° 25

La patinoire Espace Gruyère se présente

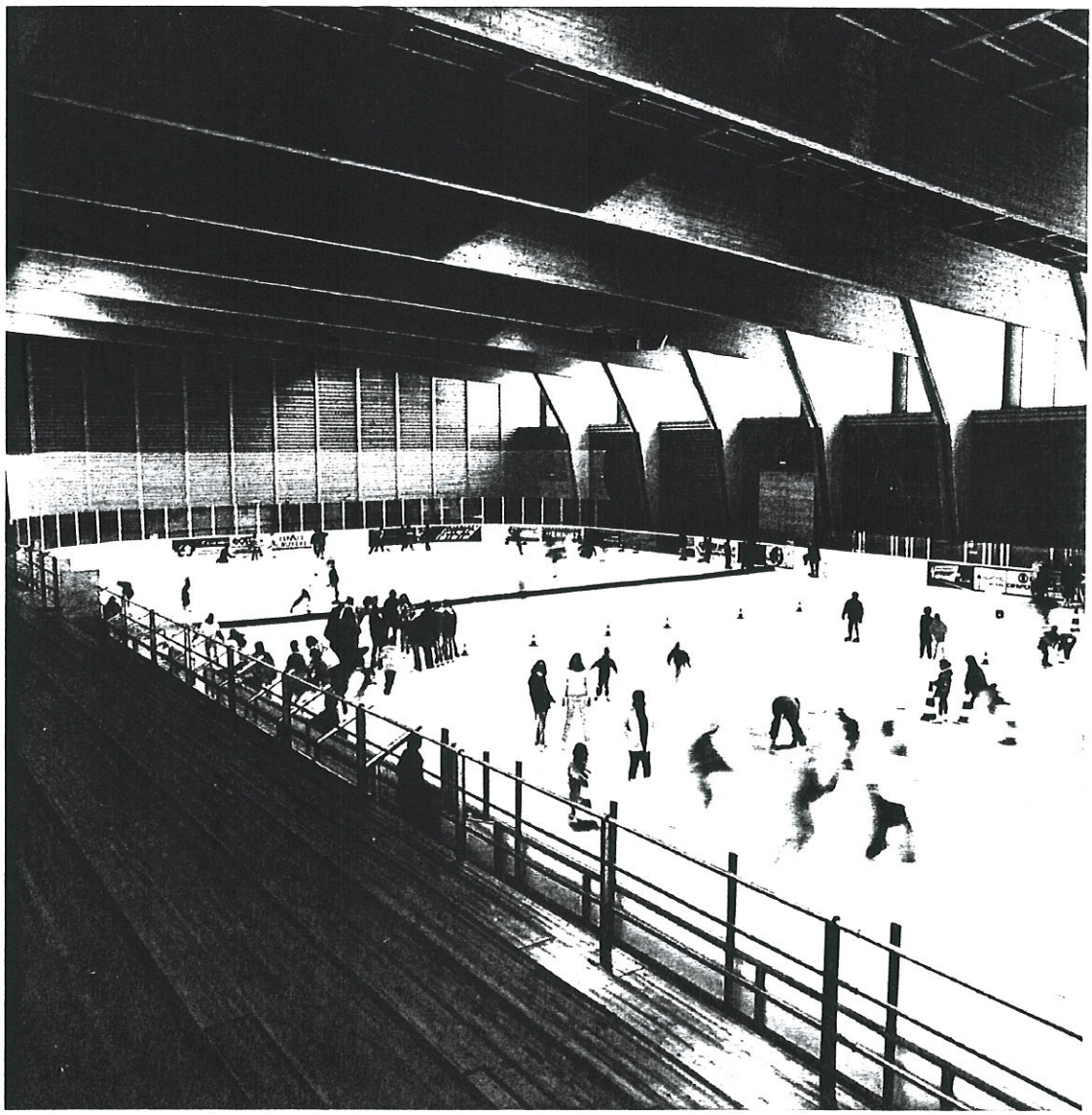

ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

p.a. Monsieur Pierre Guelsaz
Président
Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA
14, rue du Viaduc

1008 PRILLY

Prilly, juin 1999

Chers collègues, chers amis,

*Eloge de la lenteur *...*

« Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre ».

Jean-Jacques Rousseau

L'été approche, il fait beau, il fait chaud, on s'imagine assis sur une terrasse, au bord de l'eau, à l'abri de beaux arbres, une petite brise agréable, une boisson glacée, rafraîchissante, on se sent vraiment bien, rien à faire que rêver et flâner, sans horaire, sans contrainte...

La sonnerie insistante du téléphone me rappelle à la dure réalité et le rêve s'estompe. Préparer la planification de la glace pour la prochaine saison avec tous les clubs, envoyer un rappel des factures impayées par les organisateurs des dernières manifestations, proposer un contrat avec les conditions de location, écrire le rapport annuel, justifier les comptes de l'exercice écoulé, présenter le budget d'exploitation, harmoniser les relations avec la ligue suisse de hockey sur glace et les arbitres, prévoir les séances du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, rechercher de la publicité, des sponsors, etc., etc., etc...

Entre l'habitude de vivre dans un sentiment d'urgence permanent et la citation de Jean-Jacques Rousseau qui nous encourage à « ... perdre du temps », à se retrouver seul face à soi-même, de porter un regard différent sur ce qui nous entoure, il y a une « quête » d'équilibre et de plénitude qui semble insoluble ?

Entre un rythme de vie qui bascule dans l'hyperactivité, où tout va vite, très vite, un engrenage auquel il est difficile de résister, sinon d'échapper et le souhait de vivre lentement, attentivement afin de savourer toutes les saisons et tous les âges de son existence, comment réussir cet exploit tout en priorisant une qualité de vie ?

./.

L'été approche, il fait beau, il fait chaud. Bientôt les vacances avec la certitude, un moment donné, d'être assis sur une terrasse, au bord de l'eau, à l'abri de beaux arbres, une petite brise agréable, une boisson glacée, rafraîchissante, de se sentir réellement bien, à rêver et à flâner, sans horaire, sans contrainte...

Je vous souhaite un bel été plein de soleil, la réalisation de vos projets et désirs et une réflexion sur la citation de Jean-Jacques Rousseau : « l'important ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre... »

Eloge de la lenteur tout en restant maître de sa destinée, privilégier une qualité de vie, vivre bien, vivre mieux...

Bon été, avec toute mon amitié.

Pierre Gueissaz

*Eloge de la lenteur, article revue Fémina, mai 1999

NOTE :

A) Chaque patinoire reçoit deux exemplaires du « Pati-Info », soit un pour l'Administration et le deuxième à l'intention du secteur « technique »

B) Lors du cours de Maîtres de glace à Leysin, les 28 et 29 avril 1999, différentes Entreprises spécialisées sont intervenues pour vous présenter de nouvelles techniques ou produits dans le domaine des patinoires.

Vous trouverez en annexe, trois résumés de conférences :

- Le CO2 comme fluide caloporteur. Une technique alternative pour les patinoires.

  Entreprise Walter Wettstein Technique de réfrigération S.A.

- Etude sur les économies d'énergie de la patinoire de Malley.

  Entreprise Repelec-Moteurs S.A.

- La solution pour la surveillance des fuites de gaz réfrigérants du 21e siècle.

  Siemens - Cerberus - Division

Un exemplaire doit être remis à votre secteur « exploitation ».

C) La convention entre la L.S.H.G., région romande, les arbitres et l'A.P.A.R. est en phase de signature. Elle vous sera envoyée directement à la patinoire, accompagnée des tableaux précisant la durée du match, ainsi que le passage des surfaceuses.

A afficher dans le vestiaire « Arbitres », dans la cabine des chronométreurs et dans les vestiaires des équipes, sans oublier l'information auprès de votre personnel.

Edito...

10 heures 10

Avez-vous déjà tourné les pages d'une brochure quatre couleurs, papier glacé, destinée à la promotion des montres de luxe : Cartier, Corum, Maurice Lacroix, Omega, Zénith, Jaeger-le-Coultre, Audemars Piguet, Blancpain, Breguet, Rolex et j'en passe ? Rêve inaccessible, merveille de précision, on ne peut qu'admirer les modèles en se disant que, peut-être, si on gagne à la loterie...

Mais si on regarde attentivement les montres présentées, une constante se dégage, page après page.

Toutes les publicités nous proposent des montres indiquant ***10 heures 10***. Coïncidence bizarre ? Aucunement. Ma curiosité piquée à vif, je me suis renseigné, j'ai mené ma petite enquête pour obtenir un certain nombre de réponses intrigantes et inédites.

Proposer - suggérer - offrir au lecteur ou au spectateur une montre à ***10 heures 10*** fait partie d'une savante stratégie mise au point par les spécialistes de la promotion et de la vente.

Dans un premier temps, chaque montre indiquant ***10 heures 10*** dégage le bas du cadran et permet de découvrir les spécificités du modèle, le calendrier, les phases de la lune, le chronographe.

Le haut du cadran présente la marque de fabrique, indispensable élément d'attraction pour l'acheteur potentiel.

Jusque là, il s'agit d'une habile finesse commerciale qui devrait contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'Entreprise concernée.

La suite, par contre, grâce à la confidence d'un magicien de l'horlogerie, devient particulièrement intéressante :

10 heures 10

- une montre gaie et heureuse
- une montre qui sourit
- une montre dynamique
- une montre optimiste, qui reflète une attitude positive
- une montre qui donne confiance
- une montre qui incite à faire preuve de volonté et de détermination
- une montre qui indique le « V » de la victoire

Vous ne verrez jamais une publicité avec une montre de luxe indiquant 8 heures 20, qui reflète exactement le contraire, la tristesse, la déprime, la moue, le pessimisme, le découragement, le fatalisme, la défaite, le perdant...

Dès aujourd'hui, à cet instant précis, dans les patinoires romandes, tessinoises, suisses, françaises, belges, canadiennes et celles du monde entier, le mot d'ordre devrait être ***10 heures 10***.

10 heures 10 pour appliquer concrètement tous les qualificatifs énumérés expliquant le choix de cette heure.

10 heures 10 pour offrir à notre clientèle une qualité de service impeccable de la part de véritables professionnels.

10 heures 10 la recherche permanente de la perfection en terme d'attitude, de comportement, d'exemple, de modèle.

10 heures 10... n'oubliez surtout pas de mettre votre montre à l'heure...

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Bulle

Le procès-verbal de l'Assemblée générale relate
toutes les activités durant l'année par notre Association

Cours de Maîtres de Glace

Merci aux différents intervenants pour la réalisation
du rapport du cours de Maîtres de Glace, à Leysin

Rencontre L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.

Les notes de la séance permettent de prendre connaissance
du résultat du bilan et de l'évaluation de la saison 1999-2000
et des décisions prises par les trois partenaires pour l'avenir

Espace Gruyère

Un document particulièrement intéressant sur le dernier
complexe polyvalent réalisé en Suisse romande,
« Espace Gruyère » à Bulle

Patty Schnyder (et moi) (et vous)

Patty Schnyder et Rainer Harnecker font couler beaucoup d'encre dans les journaux. *Reuters*

Mets la lumière, dit l'un. Y a pas, dit l'autre. **Schmaltz**

Je ne connais rien de Patty Schnyder si ce n'est ce que je lis dans les journaux, ce qui est suffisant pour me convaincre que je ne connais rien de Patty Schnyder.

AINSI PARLA SCHMALTZ

Dernièrement, les journaux en ont écrit encore et encore sur Patty Schnyder. Il paraît que le *Blick* parle d'elle chaque jour. Eh bien, ça fait beaucoup de parlote.

Il semblerait que Patty Schnyder ait changé. Les gens qui disent qu'elle a changé le disent parce qu'ils ne savent rien sur Patty Schnyder. S'ils la connaissaient, ils sauraient qu'elle n'a pas changé et que son nouveau petit ami gourou est simplement une extension logique du reste de sa vie.

Le problème, c'est que la Patty Schnyder du *Blick* n'est pas une personne réelle. La Patty Schnyder du *Blick* est ce que le *Blick* veut qu'elle soit ou ne soit pas. Cette personne non réelle est créée par des mots et des images qui ne sont que des mots et des images nommés Patty Schnyder mais qui n'ont que peu ou rien à voir avec la réelle Patty Schnyder.

Lorsque la réelle Patty Schnyder décide que peut-être le tennis et l'argent ne sont pas les choses les plus importantes du monde, la non réelle Patty Schnyder est démolie par les journaux parce qu'ils ont décidé que Patty Schnyder doit penser que le tennis et l'argent sont les choses les plus importantes du monde. Eh bien, d'accord, nous savons tous que le tennis et l'argent ne sont pas les choses les plus importantes du monde, mais le *Blick* ne le sait pas, donc il persiste à dire des choses fausses sur la non réelle Patty Schnyder.

J'ignore tout de Patty Schnyder, mais je sais que si elle a réellement décidé que le tennis et l'argent n'étaient pas les choses les plus importantes du monde, elle a pris une excellente décision.

La non-information concernant ce que quelqu'un est ou n'est pas — dans ce cas Patty Schnyder — me rappelle ce qui m'est arrivé l'autre matin. J'étais confortablement installé dans mon tea-room favori à lire les exploits de mon équipe de basket préférée lors du match de la veille. Un homme souriant s'approche et me demande s'il peut s'asseoir à ma table. Il se met à parler et rapidement en vient à me dire que ce qu'il aime chez moi, c'est «comme je reste jeune». Pourtant cet homme ne me connaît pas, mais il lit mes articles dans cet excellent quotidien et a peut-être vu une de mes photos une fois ou l'autre. Etant donné que je me connais mieux qu'il ne me connaît, je déclare que je n'essaie en aucun cas de «rester jeune» et que je n'ai aucune envie de «rester jeune». Me dire que «je reste jeune», c'est me faire la pire injure.

Quand j'étais jeune, j'étais très bête. J'étais si bête que je ne savais pas combien j'étais bête. J'étais si bête que je pensais que mes magnifiques oreilles d'éléphant étaient trop grandes et que mes charmantes jambes d'autruche étaient trop maigres. J'étais si bête que je pensais que les femmes que je fréquentais dans les bars s'intéressaient vraiment à mon âme. J'étais si bête que, pour elles, je cachais mes oreilles non aérodynamiques et mes jambes allumettes à leurs jeunes yeux aussi stupides que les miens. Aujourd'hui, j'aime mes oreilles car elles me permettent d'entendre les sons du monde et j'aime mes jambes car, même après un demi-siècle, elles me portent toujours. Dans ma jeunesse, je n'aimais rien.

Si je repense à ma jeunesse, j'étais bête à propos d'à peu près tout. La jeunesse était quelque chose à faire une fois, mais je n'aimerais pas y retourner.

L'homme en face de moi à la table du tea-room essayait d'être aimable, je sais. Mais il en savait sur moi autant que moi sur Patty Schnyder, c'est-à-dire, rien.

Le fait est que nous ne savons rien sur presque tout. Est-ce parce que la plupart d'entre nous passent tellement de temps à rester jeune? Ou est-ce parce que, finalement, à n'importe quel âge, on n'est jamais assez vieux pour voir au-delà des pages du *Blick*, le cœur d'une personne réelle?

Jon Ferguson □

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. »

Espace Gruyère - Bulle - mercredi 26 mai 1999

Présents :

Patinoires

FRIBOURG	BUCHMANN Christian
MARTIGNY	GAY-CROISIER Alain
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
VALLEE DE JOUX	LOCCA Reynald
VALLEE DE JOUX	MASSON Jacques
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
MOUTIER	STEGMULLER Robert
MOUTIER	JOBIN Maxime
MEYRIN	VERMESSE Bernard
MEYRIN	DUPERRIER Robert
GENEVE	BUNTSCHU Bernard
MONTHEY	SCHUPBACH Jean-René
FLEURIER	JEANNET Jacques
THONEX	RIEDO Théodore
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
SION	CHAVAZ Nathalie
SION	OCATELLI Antoine
LUGANO	KALATCHOFF Pia
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LUGANO	MARCHI Marino
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
LAUSANNE	DRESCHER Sandro
ESPACE GRUYERE / BULLE	KUNZ Béat
ESPACE GRUYERE / BULLE	BOTH Dominique

Excusés :

Saignelégier
Verbier
Yverdon
Delémont
Nendaz

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 1998, à Monthey

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.
- Cours de Maîtres de Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1998-1999, activités détaillées comme suit :

Mandats 1998 - 1999

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

   No. 23 - juin 1998
   No. 24 - décembre 1998

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

   34 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande
   Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

   Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. pour la saison 1998-1999.
   « Organisation des matches des catégories Espoirs »
   Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.
   Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

   Bilan saison 1998-1999
   Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. : Neuchâtel 20 mai 1999

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1998-1999

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire (introduction de la **T.V.A.** !) afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Leysin les 28 et 29 avril 1999 en présence de 51 participants.

6. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1997, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

7. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.

Aucun voyage en 1999.

Nouveau projet en 2000 ?

8. Agenda - Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé / Nouvelle version à Fribourg et Genève

Documentation, information à venir - été 1999

9. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 9 décembre 1998 à Fribourg, l'attribution du troisième Mérite François Chevillat a eu lieu.

Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité.

La candidature retenue et récompensée est :

Gaston Pelletier pour une carrière exceptionnelle de joueur, entraîneur, directeur de patinoire, qui a grandement contribué à la promotion du hockey en Suisse. Bonne retraite Gaston et merci pour ton dévouement et bon exemple.

10. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.
L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.
Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à débourser ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Novembre 1998
Mars 1999 - Avril 1999

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.
- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R.
  - Adresse électronique
- Cotisations 1999-2000
- Collaboration avec nos collègues Français et Québécois
- Voyage A.P.A.R. 2000
- S.PA.S.

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 9 décembre 1998, à Fribourg

- Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 1998-1999
- Sondage sur les salaires en suisse romande
- Attribution du Mérite François Chevillat
  Gaston Pelletier (retraite)

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 1998-1999

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement.
35 patinoires affiliées.

Dans une correspondance datée du 10 janvier 1999, la patinoire de Loèche-les-Bains démissionne de l'A.P.A.R pour raison linguistique. Loèche-les-Bains est membre de la G.S.K. (Suisse-allemande).

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa onzième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.

- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.

    - la reconnaissance de la profession de maître de glace
    - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
    - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre douzième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 1998-1999

A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en mars 1998 :	35
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	35
Patinoires avec cotisations 1998 (Fr. 100.--) :	35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 1998	Fr.	13'945.20
Total cotisations 1998	Fr.	3'500.--
Don de Claude Bernard	Fr.	200.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Le Sentier 1998	Fr.	4'400.--
Inscriptions Patinoires Françaises, Poitiers	Fr.	2'055.80
Intérêt net	Fr.	32.50
Total en caisse	**Fr.**	**24'133.50**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Le Sentier 1998	Fr.	6'630.--
Pati-Info juin 1998	Fr.	876.--
Rencontres Patinoires Françaises, Poitiers 1998	Fr.	1'302.60
Transport Patinoires Françaises, Poitiers	Fr.	1'753.20
Rencontre Patinoires Françaises, Lausanne 1998	Fr.	608.30
Statuts A.P.A.R. (200 exemplaires)	Fr.	319.50
Fleurs A.P.A.R. (décès)	Fr.	120.--
Assemblée Générale A.P.A.R.	Fr.	378.50
Classeurs bleus - Annuaires A.P.A.R.	Fr.	139.80
Séance A.PA.R., Fribourg	Fr.	215.80
Pati-Info, décembre 1998	Fr.	826.10
Versements crédités	Fr.	29.95
Total dépenses	**Fr.**	**13'199.75**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 1999 : Fr. 10'933.75

==========

Prilly, le 7 mai 1999

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

(A.P.A.R.)

à Bulle, le 26 mai 1999

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 1999.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Jean-Marc Gerber

Prilly, le 7 mai 1999

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

3. Rapport du trésorier - Année 1998-1999

A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en mars 1998 :	35
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	35
Patinoires avec cotisations 1998 (Fr. 100.--) :	35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 1998	Fr.	13'945.20
Total cotisations 1998	Fr.	3'500.--
Don de Claude Bernard	Fr.	200.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Le Sentier 1998	Fr.	4'400.--
Inscriptions Patinoires Françaises, Poitiers	Fr.	2'055.80
Intérêt net	Fr.	32.50
Total en caisse	**Fr.**	**24'133.50**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Le Sentier 1998	Fr.	6'630.--
Pati-Info juin 1998	Fr.	876.--
Rencontres Patinoires Françaises, Poitiers 1998	Fr.	1'302.60
Transport Patinoires Françaises, Poitiers	Fr.	1'753.20
Rencontre Patinoires Françaises, Lausanne 1998	Fr.	608.30
Statuts A.P.A.R. (200 exemplaires)	Fr.	319.50
Fleurs A.P.A.R. (décès)	Fr.	120.--
Assemblée Générale A.P.A.R.	Fr.	378.50
Classeurs bleus - Annuaires A.P.A.R.	Fr.	139.80
Séance A.PA.R., Fribourg	Fr.	215.80
Pati-Info, décembre 1998	Fr.	826.10
Versements crédités	Fr.	29.95
Total dépenses	**Fr.**	**13'199.75**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 1999 : Fr. 10'933.75

==========

Prilly, le 7 mai 1999

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

(A.P.A.R.)

à Bulle, le 26 mai 1999

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 1999.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Jean-Marc Gerber

Prilly, le 7 mai 1999

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Information S.P.A.S.

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 1998-1999.

Le nouveau Président de la S.P.A.S. est Daniel Piller de la Chaux-de-Fonds.

L'assemblée générale de la S.P.A.S. aura lieu le 17 juin 1999 à Berne.

7. Mise à jour de l'Annuaire 1999-2000 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques.

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

8. Mandats 1999-2000

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
   2 parutions par année (juin et décembre).

2. Promotion - information - affiliation des patinoires.

3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
   Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
   Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
   Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R.
   Organisation des matches catégories Espoirs
   Saison 1999-2000.

4. Annuaire 1999-2000.

5. Cours de maîtres de glace 2000 (Lugano).

6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones (signature d'un protocole d'entente).

7. Achats en commun
   (sous réserve de demandes précises des patinoires et particulièrement des besoins des maîtres de glace).

8. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - 2000.

9. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique
   - Projet réactualisé
   - Nouvelle version

10. Mérite François CHEVILLAT

11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
    - Etude de faisabilité
    - Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
    Manuel - Directives d'entretien des installations.

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.
Parution du prochain numéro : juin 1999
Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu :	1-2 pages techniques (chefs de glace)	responsable ?
	1-2 pages administration (secrétariat)	responsable ?
	1 page arbitres	Qui ?
	1 page L.S.H.G. (clubs)	Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale
1 page Valais
1 page Neuchâtel
1 page Jura
1 page Genève
1 page Fribourg
1 page Vaud
1-2 pages Patinoires francophones
Publicité-Sponsor - Argent (Sulzer-Zuko-Etc.)

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?
Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 1999 ?
Contactez-nous rapidement !

10. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs sera prochainement signée par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande), par les Arbitres et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et ce pour la saison 1999-2000.

Le bilan de cette saison 1998-1999 est positif et la collaboration entre les deux instances est fructueuse, un système de communication est en place et fonctionne.

Pour la saison 1999-2000, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 1999-2000
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories
- La L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 1999-2000.

11. Formation des maîtres de glace

Ce dossier est en train de devenir la première priorité de notre association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation de maîtres de glace les 28 et 29 avril 1999 à Leysin, avec 51 participants.

Le cours de maîtres de glace aura lieu chaque année et il se déroulera à Lugano en 2000 les 12 - 13 et 14 avril 2000.

12. « Mérite François Chevillat »

Le Mérite François Chevillat a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité **:** Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une oeuvre d'art intitulée « Mérite François Chevillat »

Jury : Comité A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le « Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers est jugée insatisfaisante

Date limite : 31 octobre 1999
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

13. Cotisations 1999-2000

Fr. 150.-- par patinoire, (anciennement Fr. 100.--), 34 patinoires affiliées.

14. Voyage A.P.A.R. 2000

Le Comité propose l'organisation éventuelle d'un voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R., en l'an 2000.

Les destinations possibles : Paris - Bruxelles - Amnéville ou autre suggestion ?

Le projet de voyage 2000 est abandonné.

15. Divers

A) TOUR DE TABLE

Meyrin : Deux nouveaux vestiaires pour le hockey
Pose d'un revêtement Inline
Revêtement mouillé : Impraticable ?
Commande d'une nouvelle surfaceuse « Dupon »

Moutier : Deux nouveaux vestiaires
Locaux pour le matériel
Location de la glace pour les équipes de hockey en diminution.
Vandalisme, déprédations dans les vestiaires ? Caution ? Solution ?
Information aux locataires ?
Règlement des vestiaires en provenance des Ponts-de-Martel.

Espace Gruyère :	30 ans d'attente pour la patinoire Première saison d'exploitation Contraintes avec le Comptoir et l'exposition de bétail : une saison normale - une saison écourtée. Contraintes connues par les clubs avant la construction de la patinoire. Problème technique - Dalle avec un point haut ? Solution ?
Genève :	Beaucoup de manifestations de hockey et patinage artistique à l'intention des jeunes. Pas de nouvelles équipes de hockey Holiday On Ice ne viendra plus ni à Genève ni en Suisse.
Fleurier :	Bonne saison Beaucoup d'eau et de neige Panne de la pompe à ammoniac
Thônex :	Patinoire pas encore construite Concurrence de la part de Genève Gratuité de la glace pour les clubs !
Lausanne :	Occupation patinoires à la hausse Vieillissement des installations Investissement = décision politique
Fribourg :	Plancher Inline surtout pour les joueurs du H.C. Gottéron.
Leysin :	Ecole des gardiens 18 juin: ouverture de la patinoire
Neuchâtel :	Bonne saison Fuite d'ammoniac réparée Plusieurs manifestations estivales Tournoi Inline sur la dalle Projet couverture patinoire extérieure (bulle) en dur pour l'Expo 01.
Lugano :	Cours de Maîtres de Glace 12-13-14 avril 2000 Programme en préparation Coordination avec Gino Croci Présence payante des Fournisseurs

Bonne saison - Lugano Champion Suisse
Eté : Quatre manifestations importantes
Grand succès avec nombreux spectateurs (20'000)

Hiver : Deux patinoires occupées de 8 heures à 24 heures.

Moutier : Bravo à l'A.P.A.R. pour l'organisation excellente du cours de Maîtres de Glace à Leysin.

Vallée de Joux : Manifestations estivales
Comptoir régional
Hockeyades 1999 - Coupe Horlogère
Bienvenue à l'A.P.A.R.

Chaux-de-Fonds : Démonstration appréciée par la Maison Dupon

Martigny : Patinoire pour la Jeunesse
Pas de soucis de rentabilité

Sion : Espère obtenir les J.O. 2006
Construction d'une nouvelle patinoire couverte
Problème avec la surface « eau glucolée »
Saison d'exploitation très courte (deux mois)

Lancy : Patinoire de loisirs
Fréquentation à la baisse - Rentabilité
10'000 en trois mois.
Intervention politique pour fermer la patinoire
Vote à venir - Décision politique

Monthey : Fête pour 20 années d'exploitation de la patinoire.

Jean-René recherche des informations sur la Maison Française qui proposait la location et / ou achat des autos-tamponneuses sur glace ?

Ponts-de-Martel : Expérience de Kart sur glace intéressante et concluante.
Monter la glace avant le Karting
Constat de micro-fissures sur la dalle ?
Expérience sur une autre patinoire ?
Contacter Neuchâtel

Malley : Ouverture retardée au 30 août 1999
Plusieurs manifestations estivales
Ballet Béjart en juin 1999

B) AGENDA-SPORT

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous avons présenté un programme informatique intitulé Agenda-Sport. Il s'agit d'un programme permettant la gestion des surfaces de glace avec possibilité de facturation automatique. Plusieurs patinoires ont fait l'acquisition de ce programme.

Une nouvelle version réactualisée est proposée sur « Windows » et semble répondre à nos attentes et à nos besoins. Une démonstration peut être offerte à l'intention des patinoires intéressées.

Fribourg trouve que le programme est difficile à opérer, et que le produit est insatisfaisant.

La facturation n'est pas au point.

La Vallée de Joux, Fleurier, Les Ponts-de-Martel précisent qu'ils utilisent Agenda-Sport, que des améliorations sont nécessaires mais que le programme fonctionne et que le gain de temps est appréciable.

Genève affirme que le programme répond parfaitement à leurs besoins et qu'il faut bien maîtriser le « fonctionnement » d'Agenda-Sport.

Le Comité va rencontrer Monsieur Stucki et des informations précises vous seront transmises dans les meilleurs délais.

C) DIVERS

Eric Jeanmairet demande si le problème du Championnat « à deux vitesses » a été évoqué lors de la séance avec la L.S.H.G.

- La L.S.H.G. a été sensibilisée sur ce problème qui concerne toutes les patinoires. Elle va en tenir compte dans l'élaboration du calendrier du deuxième tour. L'A.P.A.R. peut-elle donner des pistes ou des suggestions ?

Bernard Buntschu demande si des délégués des patinoires siègent à la L.S.H.G. ?

La L.S.H.G. semble se considérer comme le patron de la patinoire ?

Les responsables de la L.S.H.G. évitent au maximum les responsables des patinoires.

- Renald Locca rappelle que la L.S.H.G. est une émanation des clubs, que les clubs n'ont aucun souci de gestion ?

Les propriétaires des patinoires doivent intervenir auprès des clubs et les sensibiliser aux problèmes concrets de gestion des installations.

- Vérifier si la S.P.A.S. a un délégué auprès de la L.S.H.G. ?

- Jacques Masson constate que Lugano et nos amis du Tessin se déplacent et participent activement aux séances et aux activités de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes, l'A.P.A.R.

  Il demande de réfléchir au moyen d'intégrer le « Tessin » au logo A.P.A.R. en ajoutant un « T » par exemple.

  L'idée est excellente et nous allons chercher la meilleure solution possible. Toute correspondance future comprendra « Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises au niveau du texte.

- Le Cours de Maîtres de Glace à Lugano se déroulera sur trois jours en avril 2000. Il est suggéré d'intégrer l'Assemblée générale à la même période, par exemple le vendredi matin. Le jeudi après-midi pourrait être réservé à un conférencier ou à un thème à définir pour les Maîtres de Glace et les Directeurs. Cette suggestion sera analysée parallèlement au contenu du cours de Maîtres de Glace. Le problème du déplacement (bus - train - voiture) sera également abordé.

- Les nouveaux statuts de l'A.P.A.R. ont été réactualisés et imprimés. Chaque patinoire reçoit deux exemplaires. Merci à Gino Croci pour avoir mené à bien ce dossier pas toujours passionnant.

- Roland Briand et Pierre Gueissaz, sur invitation de l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, à Yverdon, ont présenté l'A.P.A.R. dans le cadre de cours spécifiques de formation continue et post-formation.

  La possibilité de mettre sur pied un cours à l'intention des maîtres de glace répondant à nos besoins existe avec des partenaires comme l'Association Suisse du Froid, l'Association Suisse d'Inspection Technique, etc.

  Le dossier est extrêmement intéressant et nous vous tiendrons au courant de son évolution.

- La synthèse des résultats de l'Enquête Energie pour les patinoires de l'A.P.A.R., de France et du Québec est presque terminée. L'ensemble des résultats vous sera communiqué dès réception des documents.

Lausanne-Malley, juin 1999

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

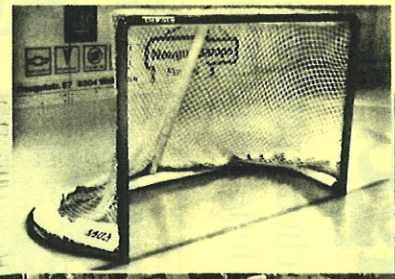

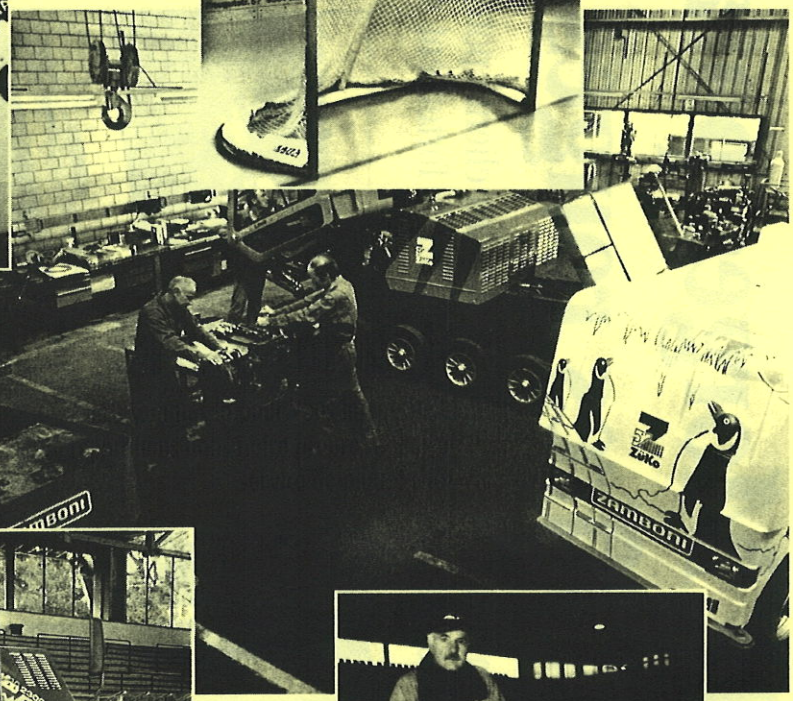

Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agît de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.

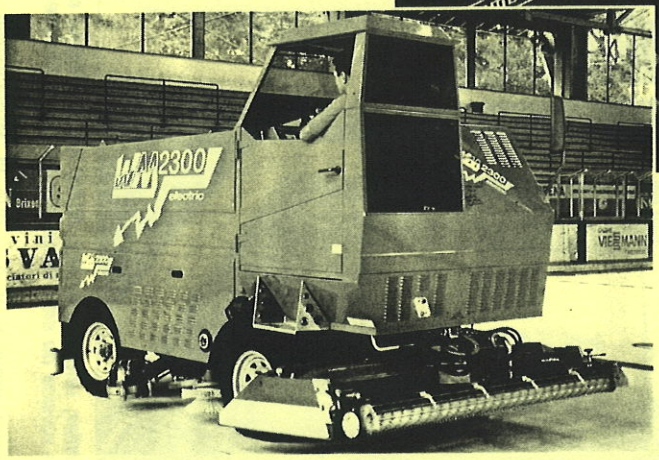

La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.

Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.

Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

ZüKo

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

La patinoire de Morges patauge dans les chiffres rouges

Tout le monde veut la louer. Mais le tarif demandé dissuade la plupart des clients potentiels. De plus, les restrictions imposées par le voisinage, dans une convention, limitent désormais fortement son utilisation estivale.

En signant avec les voisins du site, le 29 mars dernier, une convention fixant les modalités d'utilisation de la patinoire, la Municipalité de Morges n'a-t-elle pas hypothéqué l'utilisation estivale du bâtiment? Auteur d'une motion qui tend précisément à intensifier cette utilisation estivale, le conseiller communal Claude Gendroz déclare: «Sans remettre en question la convention, j'ai le sentiment que la Municipalité a lâché trop de lest. L'accord bloque des possibilités d'utilisation. Mais on peut notamment imaginer d'y organiser des expositions de meubles, de voitures.»

La motion Gendroz met la Municipalité dans ses petits patins: elle doit veiller au respect de la convention conclue au terme de sept années de négociations et, par conséquent, doit trouver des locataires plutôt silencieux puisque les manifestations bruyantes, pouvant se prolonger jusqu'à 2 heures du matin, sont limitées à deux par année. Par «bruyantes», on entend des manifestations qui dépasseraient 83 décibels en saison hivernale, 75 décibels en saison estivale.

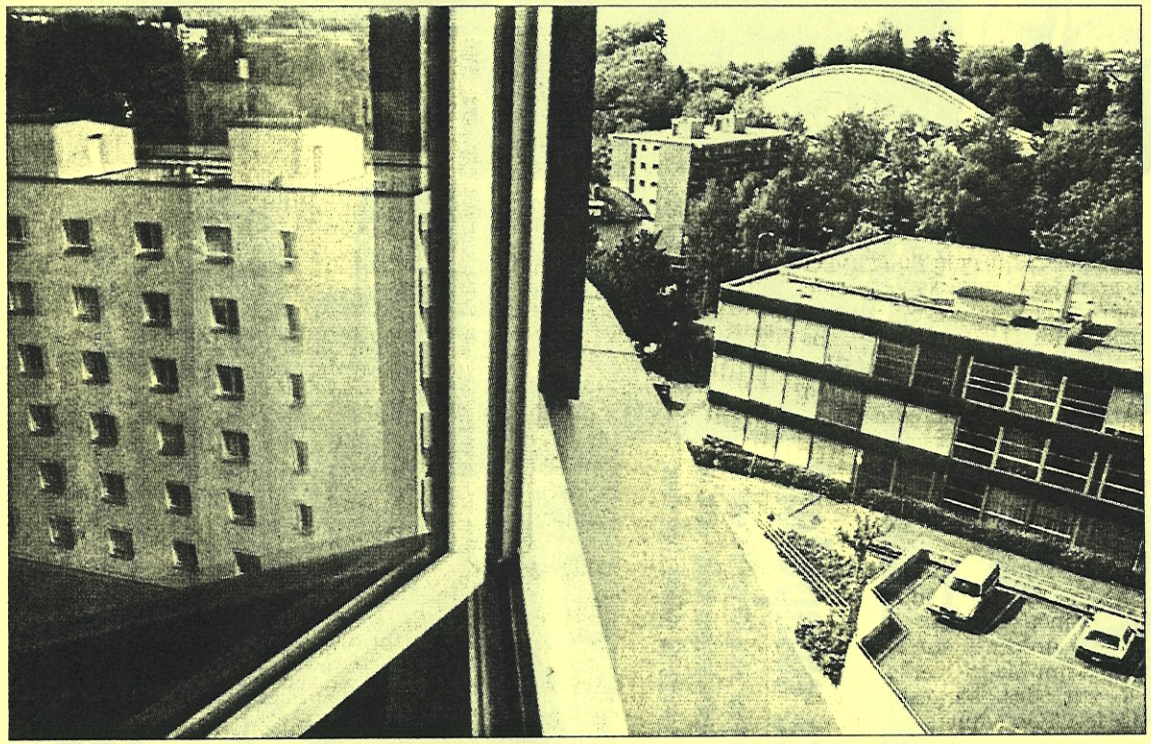

Le 29 mars dernier, une convention fixant les modalités d'utilisation de la patinoire (à l'arrière plan) a été signée avec les voisins du site, dérangés par les nuisances sonores. Andrée-Noëlle Pot

Et la promotion?

«Tout est entrepris pour une utilisation maximale de la patinoire», affirme Yves Paccaud, municipal chargé du dossier. «J'ai l'impression qu'il ne se fait pas grand-chose, rétorque Claude Gendroz. Intensifier l'utilisation de la patinoire est un vœu émis il y a quelques années déjà par la commission de gestion. Il ne faut pas attendre d'hypothétiques demandes de location: la Ville et l'Office du tourisme doivent faire de la promotion afin d'augmenter le rendement de la patinoire. Je veux que la Municipalité cherche des solutions. Cela n'a pas été fait!»

«Les demandes de location sont nombreuses. Mais quand on parle «prix», l'intérêt disparaît», constate le municipal Yves Paccaud. «Le prix de location est de 2000 francs par vingt-quatre heures. Prix brut, sans aménagements spéciaux. La patinoire, c'est une Mercedes avec options possibles», ajoute Michel Friedrich, responsable du Service des sports.

Ce tarif de 2000 francs est celui appliqué au Military Music Morges qui aura lieu les 5 et 6 juin. «C'est bien payé!» déclare Philippe Fehlmann, président du comité d'organisation et lui-même organisateur de manifestations dans les halles CFF. Il déplore l'absence de contrat où seraient indiquées les conditions de location: «Tout est à l'avenant!»

La patinoire ne pourra jamais être rentable. Sur ce point, tout le monde est d'accord. «Mais quand on possède un atout, il faut essayer de le faire valoir! C'est une lapalissade: mais toute augmentation des revenus diminuera les charges!» conclut Claude Gendroz.

Gilbert Hermann □

Que coûte la patinoire?

4400 francs par jour

J.-F. Aubert

Coût de la construction à fin 1998	**20 854 000 francs**
Solde à amortir à fin 1998	**12 239 000**
Frais d'exploitation annuels	**525 000 francs**
Recettes d'exploitation annuelles	**201 000 francs**
Excédent de charges en 1998	**1 615 000 francs**
c'est-à-dire plus de	**4400 francs par jour**

LA RAISSE-ARMAND
Centre Sportif de la Vallée de Joux

Vallée de Joux

Patinoire du Sentier

Hockeyades 1999
« Coupe Horlogère »

À l'occasion du début de la saison de glace 1999/2000, le Centre Sportif de La Vallée de Joux et ceci en collaboration avec les entreprises horlogères, organise avec une nouvelle formule ses traditionnelles « Hockeyades » qui verront s'affronter différentes équipes Suisses et Européennes.

Les équipes qui seront au complet pour cet événement, nous permettront de découvrir les nouvelles formations.

Ces dernières évolueront cette nouvelle saison dans les différents championnats nationaux ainsi que pour la Coupe d'Europe; manifestations qui reprendront quelques semaines après la fin des « Hockeyades ».

Durant trois ans, les matchs ont opposé différentes équipes sous forme de rencontres directes sans véritable enjeu et ceci malgré le haut niveau de compétition.

Les « Hockeyades » continueront avec une nouvelle formule, soit des rencontres entre toutes les équipes qui se termineront par un classement qui couronnera le vainqueur de la « Coupe Horlogère» et offrira des primes de match à tous les participants.

Les rencontres débuteront le mardi 10 août 1999 à 19h00 par une confrontation amicale d'ouverture entre l'équipe Tchèque de Pilzen et Fribourg Gottéron et se termineront le samedi 14 août 1999 par la remise des prix à 16h30 en présence des sponsors.

1347 LE SENTIER / Switzerland • Tél. 021/845 67 09 • Fax 021/845 50 08

REGION DU LEMAN
GENFERSEEGEBIET
LAKE GENEVA REGION

Calendrier des rencontres :

Mardi 10 août à 19h00 match amical d'ouverture Pilzen (TCH) / Frib. Gottéron (CH)

Mercredi 11 août à 19h00 Chaux-de-Fonds (CH) / Ambri Piotta (CH)

Jeudi 12 août à 19h00 Lipetzk (RU) / Pilzen (TCH)

Vendredi 13 août à 17h00 Lipetzk (RU) / Chaux-de-Fonds (CH)

Vendredi 13 août à 20h00 Ambri Piotta (CH) / Pilzen (TCH)

Samedi 14 août à 11h00 Pilzen (TCH) / Chaux-de-Fonds (CH)

Samedi 14 août à 14h00 Lipetzk (RU) / Ambri Piotta (CH)

Le prix des entrées est de:

Adultes Fr. 15.—
Membres CS/Enfants/Avs/Etudiants Fr. 10.—

Abonnements adultes Fr. 90.—
Abonnements membres CS/enfants/AVS/étudiants Fr. 60.--

AP AUDEMARS PIGUET
JB BLANCPAIN
Breguet Depuis 1775
DR DANIEL ROTH La Montre Objet d'Art
Dubois Depraz
JAEGER-LECOULTRE

Hockeyades

"Coupe Horlogère 1999"

Mardi 10 août à 19h00

Match amical d'ouverture

Pilzen (TCH) - Fribourg-Gottéron (CH)

Mercredi 11 août 19h00

Chaux-de-Fonds (CH)

Ambri-Piotta (CH)

Jeudi 12 août 19h00

Lipetzk (RU)

Pilzen (TCH)

Vendredi 13 août

17h00

Chaux-de-Fonds (CH)

Lipetzk (RU)

20h00

Ambri-Piotta (CH)

Pilzen (TCH)

Samedi 14 aout

11h00

Pilzen (TCH)

Chaux-de-Fonds (CH)

14h00

Ambri-Piotta (CH)

Lipetzk (RU)

Centre Sportif de La Vallée de Joux

Ambri voit grand

Dans trois, voire quatre ans, l'antédiluvienne Valascia ne sera plus qu'un monument historique. Le projet en soit au stade embryonnaire, mais Ambri va édifier une patinoire «adaptée à notre temps», moderne et confortable, sur la surface plane de l'aérodrome, sise en bordure d'autoroute.

«Nous avons effectué des calculs, explique Daniele Mona. La Valascia est si vétuste que, pour une rénovation sommaire, il nous en coûterait entre 3 et 4 millions. Je vous fais grâce des détails. Mais, à titre indicatif, la couche d'ammoniaque date de... 1957. Aussi avons-nous abouti à la conclusion que ces dépenses seraient absurdes. Qu'il était préférable d'investir dans un nouveau site. Nous projetons de créer une seconde société anonyme immobilière, en charge du financement et de la logistique.»

Selon une étude, 30 millions de voitures surgissent chaque année de l'embouchure tessinoise du Gothard. Pour Daniele Mona, un formidable argument publicitaire: «On pourrait imaginer que l'effigie d'une bière, par exemple, habille un pan de notre patinoire. Echange de bons procédés commerciaux. Cela dit, nous retenons avant tout que le hockey est en pleine croissance. Pas seulement au niveau du show. Il existe, aujourd'hui, une forte demande des entreprises, désireuses d'établir des relations dans le cadre engageant d'une manifestation sportive. D'où l'importance du confort.»

Et de plaider: «Nous songeons également aux familles. Pour la finale, un billet vaut, en moyenne, 90 francs. Ajoutez-y l'essence, une saucisse et une eau minérale pour les gosses, et le coût de la soirée culmine à quelque 500 francs. A ce prix, j'estime que vous devez être à l'aise, que vous devez pouvoir ôter votre manteau et commander une boisson sans quitter votre siège.»

Ambri demeurera, en Suisse, le seul club propriétaire de sa patinoire. Autre exploit...

Ch. D. □

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

COURS DE MAITRE DE GLACE, LES 28 & 29 AVRIL 1999, A LEYSIN

M. Gino Croci ouvre le cours à 10h00 et fait remarquer, avec satisfaction, le nombre toujours grandissant de participants; en effet, 27 patinoires sont présentes sur 32 faisant parties de l'APAR. Il remercie la station de Leysin et M. Jean-Marc Gerber d'avoir organiser ces deux journées, de son accueil et espère que ce cours sera fructueux pour tous.

M. Jean-Marc Gerber prend la parole en souhaitant, à chaque participant, la bienvenue à Leysin,; il remercie également le comité de l'APAR pour la confiance qui lui a été témoignée et Charly Eugler et Anne-Françoise pour leur aide.

M. Roland Briand fait part du programme de la journée et donne tout de suite la parole à Monsieur Niederhauser de la Maison Cerberus pour son exposé.
La documentation nécessaire est à disposition de tous.

M. Pierre Gueissaz présente ensuite Monsieur Claude Petitpierre, Directeur de Lausanne Tourisme qui se fait un plaisir de faire un exposé sur le tourisme en Suisse.

M. Gino Croci précise que la Maison Interhockey, Monsieur Jean-Michel Courvoisier a mis en démonstration une machine à aiguiser dans le hall de l'hôtel et que l'apéritif est offert par la Maison Cerberus. De plus, les mallettes reçues sont offertes par la station de Leysin et M. Jean-Marc Gerber.

****

Le cours se poursuit à 14h00 à l'auditorium du Classic Hôtel, suite au repas pris en commun.

RETROSPECTIVE DE LA SAISON

M. Roland Briand ouvre la séance à 14h20. Il précise quelques points :

- les anecdotes pour le pati-info sont à envoyer à la patinoire de Malley
- un prospectus avec tarifs est à disposition, concernant un produit pour enlever les tâches de pucks, graffitis, etc.
- il désire se faire remplacer au sein de l'APAR, il veut bien fonctionner encore une année pour appuyer celui qui reprendra sa place et attend les propositions.

Comme le système adopté l'an dernier au Sentier semble répondre à l'attente de tous, il propose un tour de « rang » afin que chaque personne puisse :
a) exposer ses problèmes, relater sa saison et
b) donner son avis sur les cours.
Les discussions sont ouvertes

TRAMELAN
a) La saison a été bonne, malgré un contacteur qui a grillé; sinon tout a bien fonctionné.
b) Ces cours sont bien, les échanges intéressants et nous espérons une continuité dans ce sens.

ST-IMIER
a) Une saison sans problème mais le matériel, machines, etc. n'ont que 3 ans ! De plus, il n'y a pas d'ammoniac mais de l'eau glycolée donc nous ne rencontrons pas les mêmes problèmes. L'eau glycolée est un bon produit écologique mais moins rentable.
b) Malgré les différences de systèmes, les cours sont très intéressants.

MALLEY
a) Année exceptionnelle car nous n'avons pas eu autant de problèmes que l'an dernier.
b) Les cours s'améliorent chaque année; c'est toujours un avantage de découvrir les problèmes et travaux de chaque patinoire.

MORGES
a) nous avons un problème quant au contrôle du PH, nous n'avons pas de tours de refroidissement, le pompage se fait dans la rivière et les normes PH sont assez restrictives. De plus, nous ouvrons plus tôt que les années précédentes et il y a parfois un problème de sécheresse et de manque d'eau dans la Morge.
Nous avons constaté que la mesure du PH peut ses modifier avec la température de l'eau entre l'entrée et la sortie.

M. Jean-Mairet suggère de poser une sonde à l'entrée et à la sortie, le réglage serait plus régulier. Il demande s'il serait possible d'obtenir, par le biais de l'APAR, une information plus pointue quant aux coûts d'exploitation lors d'une prise d'eau au réseau, car aux Ponts-de-Martel, nous nous approvisionnons à l'étang et nous avons une réserve de 3000 m3. Le problème se fera sentir lors d'une fuite d'ammoniac.

CHAUX-DE-FONDS
a) les deux pompes à ammoniac ont grillés - le caoutchouc circulait et les joints ont fondu. De plus, les soupapes n'étaient plus étanches, probablement dû à une température trop élevée. Elles ont été révisées par la maison Sulzer et depuis Noël, nous n'avons plus eu de problème.

En ce qui concerne la patinoire de Morges, il suggère d'avoir une pompe de réserve.

SIERRE
a) nous avons un problème quant à la vétusté de la patinoire; nous attendons avec impatience la réponse des jeux olympiques pour de grands changements.

LUGANO
a) nous n'avons pas rencontré de problèmes cette année; il rappelle quand même que l'épaisseur de la chape est de 12 cm et qu'elle ne sera pas modifiée, cela engendrerait trop de frais.
Pour ce qui est du curling, nous travaillons avec le glycole et nous n'avons encore jamais eu de problème, la température de la glace en surface est de - 7 °, parce que si l'on veut une bonne glace, on ne doit pas regarder à la consommation d'énergie.

FRIBOURG
a) une fuite d'ammoniac est apparue dans la dalle - le bois a pourri et bouffé les tuyaux; sinon rien de spécial à signaler si ce n'est le départ de M. G. Pelletier.

NENDAZ
a) 3 jours avant la manifestation, nous avons dû annuler les « francopholies » à cause des conditions météorologiques du mois de février; heureusement, nous avons une bonne assurance ! Nous avons un contrat de 3 ans donc la manifestation aura lieu en septembre et sera encore plus importante en avril 2000.
Du côté administratif, nous rencontrons quelques tensions avec le club local quant au paiement de la glace; nous aimerions connaître les prix appliqués dans d'autres patinoires.
b) ces cours sont très instructifs et nous permettent de mieux nous connaître.

La patinoire de Lugano demande fr. 200.--/h et un forfait de fr. 600.-- par match, par exemple pour l'équipe de Porzo, 2ème ligue.
La patinoire de Morges demande fr. 150.--/h et le club local ne paie rien.

THONEX
la patinoire sera sous toit d'ici novembre et nous débuterons la glace pour octobre 2000. Il y a eu quelques modifications quant au projet comme le sol des vestiaires qui sera en caoutchouc coulé (Polymatch)
Nous recherchons une activité estivale quant à l'utilisation de la dalle de la patinoire; nous avons éventuellement pensé aux karts électriques.

DELEMONT
notre patinoire à ciel ouvert est en activité 4 mois par année. Nous avons rencontré quelques problèmes pour faire la glace à cause du foehn, il faisait 18° la nuit et nous avons donc recommencé 3 fois; puis il y a eu énormément de neige donc on a perdu 1 mois !
Il nous informe que M. F. Comte a terminé son travail.

MOUTIER
a) nous n'avons rien à signaler, mise à part une fuite sur un collecteur, nous avons quand même tourné cet hiver et nous attendons la réponse de Friotherm.
b) les cours nous apportent beaucoup, ce sont les seuls contacts que nous avons avec les autres patinoires et ils sont bénéfiques.

Nous nous inquiétons un peu quant aux nombreux retraits d'équipes de hockey sur glace, par rapport aux exigences de la LSHG; nous devrions donc trouver des nouveautés pour l'utilisation de la surface.

M. R. Briand demande que ce genre de communications soit faites à notre comité et il précise que M. P. Gueissaz rencontrera la LSHG le 20 mai prochain à Neuchâtel où il pourra aborder le sujet.

BULLE
nous débutons dans la profession et notre patinoire est toute neuve donc pas encore eu de problème.

VERBIER
il vient de commencer à travailler à la patinoire de Verbier et n'est donc pas au courant des problèmes survenus pendant l'hiver.

MONTCHOISI
nous avons à nouveau eu une fuite d'ammoniac, comme chaque été, mais une réfection importante (compresseurs & piste) sera faite d'ici 2 ans.

PONTAISE
nous avons essayé de changer de système quant au marquage de la dalle et avons collé des bandes sur la piste mais il a plu, nous reviendrons donc à l'ancien système.

SION
nous avons une nouvelle patinoire démontable, depuis 2 ans mais il y a d'énormes problèmes dus à la construction trop rapide. Nous n'avons ouvert qu'à Noël et fermé déjà à fin février.

FRANCHES-MONTAGNES
pas de problème mis-à-part un changement de régulateur lors de la mise en glace. Nous désirerions discuter de sanction vis-à-vis des clubs visiteurs pour ce qui est de la propreté dans les vestiaires.

Moutier - nous demandons une caution de fr. 50.-- pour les clés, etc.
Ponts-de-Martel - après de nombreux ennuis, nous avons utilisé la voie de la presse et avons gagné, cet hiver, 70 % d'amélioration.
Monthey - nous acceptons les équipes dans les vestiaires, 20 min. avant et après les entraînements....

LE LOCLE
nous avons modifié le réchauffement et refroidissement de la piscine et de la patinoire et nous continuons l'assainissement.

MONTHEY
fréquentation égale voire en augmentation, nous remarquons que l'accueil est vraiment important.
Nous avons eu une panne sur la machine électrique (pédale d'accélération). Cette année, nous effectuons le détartrage du condenseur et l'exposé de ce matin était très intéressant vu que nous assainissons les installations au niveau de l'eau et de l'air.

LEYSIN
nous avons débuté la première étape d'assainissement, les travaux sont actuellement en cours et s'entendront sur une période de 3 à 5 ans.
Lors de la mise en service, l'été dernier, nous avons eu un problème électrique; le programmeur tournait dans le vide.
Quelques surprises en février dues à la météo, neige sur la piste... nous avons également dû dégager un tiers d'un pan du toit, soit environ 3000 m3 de neige.

Nous recherchons du matériel à louer, soit : 1000 m2 de tapis ou lino.

LANCY
nous travaillons avec le glycole; 1 pompe à lâché, sinon rien à signaler.

PONT-DE-MARTEL
a) les commandes de la vanne mélangeuse de l'eau se sont déréglées.
b) il est vraiment agréable d'avoir des contacts avec les autres responsables des patinoires.

NEUCHATEL
nous avons eu une panne sur le relais mais ce n'était qu'une panne courante & usuelle.

YVERDON
a) notre cuve d'ammoniac doit être traitée.
Nous avons eu une panne concernant la carte électronique pour la température de la glace; à ce propos, il est préférable de commander ces cartes directement auprès du fournisseur au lieu de passer par la maison Sulzer.
Le tuyau hydraulique de la Zamboni a lâché en faisant la glace, il conseille de couper le contact dans ce cas.
Nous avons remarqué une fissure sur 60 mètres sur la dalle et c'était la première fois qu'on utilisait la poudre de craie.
b) ces assemblées sont très enrichissantes.

PORRENTRUY
aucun incident a signalé.

FLEURIER
nous avons des problèmes de marquage avec les bandes et nous sommes revenus au vernis.
Le pignon de la Rolba a lâché.

M. R. Briand - nous constatons toujours des problèmes de construction de patinoires car nous n'avons pas d'architecte spécialisé en la matière et il y a chaque fois des erreurs.

M. Jean-Mairet - nous avons innové le kart à clous, sur glace; nous préférons deux matchs de championnat pour l'état de la glace, mais si nous n'avons plus de locataire, c'est discutable.

Moutier - nous sommes tout-à-fait satisfait des plaques de sol de la maison Zuko (1m / 1m).
M. R. Briand - n'est pas d'accord car les plaques bougent ; le meilleur sol se trouve à Neuchâtel.

La séance est levée à 16h20
04.05.99/afv

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

COURS DE MAITRE DE GLACE, LES 28 & 29 AVRIL 1999, A LEYSIN

EVALUATION DU COURS

M. Roland Briand ouvre la séance à 14h30; suite aux exposés des Maisons Wettstein & Repelec qui ont eu lieu durant la matinée. Il donne la parole à chaque patinoire :

MALLEY
les cours sont très bien structurés et sont très positifs. Les exposés ont également été très intéressants. Bons contacts, ambiance toujours plus décontractée. Nous souhaitons une continuité, chaque année, sur cette même lancée.

SIERRE
vraiment super et bien organisé. Nous apprenons toujours des nouveautés.

FRIBOURG
chaque cours est de mieux en mieux. En ce qui concerne le prochain cours à Lugano en 2000, serait-il possible d'organiser un bus collectif ?

CHAUX-DE-FONDS
très positif. Nous avons pu connaître quelques systèmes de récupération d'énergie, etc. et le cours était plein de surprises !

TRAMELAN
super, belle surprise et l'organisation est parfaite, les cours sont de mieux en mieux.

MORGES
c'est la première année qu'il assiste à ces cours et il félicite les organisateurs. Les cours sont très intéressants et il a apprit beaucoup de choses. Il espère vivement que cela continue dans ce sens.

LUGANO
vraiment bien - échanges d'idées intéressants - organisation parfaite, bons repas - souhaite que ces cours continue sur cette même voie.

NENDAZ
très positif et instructif. Il remercie Jean-Marc Gerber qui a fait très fort ! Super soirée, très bonne ambiance et une nuit toujours plus longue !!! Il remercie également le comité pour le Pati-Info, etc.

VERBIER
première participation et les cours sont vraiment très intéressants. De plus, les « à côtés » étaient très originaux.

DELEMONT
cours enrichissants et nous espérons qu'il y ait toujours autant de monde présent. L'accueil et l'organisation de la soirée nous ont bien plu et l'ambiance est super.

MOUTIER
nous pouvons donner la mention « olympique » à Jean-Marc Gerber et un grand merci à tous.

BULLE
première fois parmi vous - bravo. Contacts, amitié, exposés, organisation - vraiment super, nous reviendrons l'an prochain et nous espérons également pouvoir organiser un cours à Espace Gruyère.

THONEX
le cours était vraiment bien, intéressant même si nous n'avons pas encore de patinoire. Nous nous réjouissons déjà de participer au cours de Lugano.

NEUCHATEL
accueil parfait - merci Leysin. Cours très enrichissant - merci au comité.
Il souhaiterait une conférence sur les premiers secours, etc.

M. R. Briand ne pense pas qu'un tel cours pourrait être utile dans le cadre de l'APAR mais certainement plus pratique dans chaque ville avec la participation de la section des samaritains.

SION
Il reste optimiste quant à la patinoire de Sion. Il souhaite la continuité des cours qui ont été 100 % parfaits sur tous les points.

FRANCHES-MONTAGNES
ils félicitent chaleureusement les collègues, Leysin et le comité. Nous avons abordé des sujets intéressants. Les cours sont de plus en plus professionnels et les contacts plus étroits. Nous souhaitons une continuité telle quelle.

LE LOCLE
il remercie la station de Leysin, les organisateurs et le comité de l'APAR; nous sommes sur la bonne voie.

MONTHEY
bravo, c'était vraiment parfait.
Cela fait longtemps qu'il participe à ces cours mais depuis 5 ans, nous devenons très professionnels. Nous avons parlé de nouvelles générations de système de froid et nous nous réjouissons de la réponse de Sion 2006 et du choix qui sera fait.
Nous espérons que les Tessinois seront forts car actuellement nous touchons le sommet !

LEYSIN
remercie tous les collègues et les propos élogieux quant à l'organisation.

LANCY
première fois parmi vous. Techniquement très intéressant et nous félicitons les personnes qui ont donné leur temps.

PONT-DE-MARTEL
les sujets abordés ont été très intéressants. Il faut garder la rétrospective de la saison car c'est bénéfique pour chacun.
Grand « coup de chapeau » aux organisateurs. Il désire obtenir la suite de l'étude de la maison Repelec. Quant aux cours sanitaires, il serait peut-être bien d'évoquer des cas extrêmes.

PORRENTRUY
cours super intéressant, mais nous espérons également pouvoir suivre l'étude de la maison Repelec.

M. R. Briand - cette étude prendra du temps mais sera fait jusqu'au bout et le but sera de la communiquer.

PONTAISE
ce cours a été le plus technique et nous avons beaucoup appris.

MONTCHOISI
cours très bien structuré et très clair. Accueil sympa et original.

FLEURIER
nous avons été bien reçu, merci à tous.

YVERDON
tout a été parfait et nous sommes encore plus motivé, pleins d'idées et de projets. Bravo pour l'originalité.

M. R. Briand - remercie chacun pour sa participation; la communication est bonne, le cours intéressant mais cela dépend aussi des orateurs et il est toujours possible de faire mieux ! Il fait remarquer que les prochains orateurs du cours à Lugano seront des personnes de la région.
Il remercie la station de Leysin, la secrétaire et la soirée « surprise » très appréciée.
Il passe la parole au comité.

M. P. Gueissaz - a pris note des remarques faites et ne manquera pas de donner un suivi. C'était le septième cours typiquement romand et il est frappé du nombre d'interventions de chacun. Pour l'an prochain, il rappelle que le cours aura lieu à Lugano, sur trois jours; les séances de travail seront donc plus étoffées et les thèmes à aborder sont les bienvenus.
Il rappelle que chaque patinoire recevra deux exemplaires de Pati-Info avec les procès-verbaux dans le courant du mois de juin.
L'objectif de l'APAR est d'avoir un document complet d'un portrait-robot d'une patinoire artificielle en Suisse.

M. G. Croci - remercie tout le monde pour sa participation. Il remercie Leysin et J.-M. Gerber pour l'organisation impeccable et pour son accueil. Il a aussi confiance quant à l'organisation future; il souligne les trois jours au Tessin et le coût un peu plus élevé. Chacun recevra un questionnaire pour une pré-réservation du cours de Lugano, nous rechercherons des sponsors afin de baisser les frais et nous ferons une proposition pour un transport en commun.

M. Cl. Henrioud - distribue un certificat à chaque participant.

M. J.-M. Gerber - bravo pour l'enthousiasme de chacun et bon retour.

La séance est levée à 15h20
04.05.99/afv

DATES IMPORTANTES 2000

12-13-14 avril	Cours de Maîtres de Glace à Lugano
14 avril	Assemblée Générale A.P.A.R. à Lugano (à confirmer)
31 octobre	Date limite de l'envoi des dossiers - Mérite François Chevillat

« PATINS - POTINS »

*****

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 28-29 avril 1999

*****

51 Maîtres de Glace, 60 participants avec les conférenciers, invités, organisateurs, un record pour un cours de maîtres de glace A.P.A.R., une organisation impeccable et une ambiance très agréable.

*****

Un « badge » nominatif pour chaque participant avec l'identification de la patinoire. Chacun peut se reconnaître ou faire connaissance. Merci Claude-Alain pour cette amélioration appréciée.

*****

Une serviette A.P.A.R. a été remise à chaque participant avec les dates et le lieu du cours. Bravo à Jean-Marc pour cette initiative et le logo A.P.A.R. sera bien présent dans toute la suisse romande.

*****

Maître ou Maîtresse de glace...

Notre assemblée est 100% masculine actuellement.
A quand une présence « féminine » dans notre association ?
Quelle sera la première patinoire qui engagera une « pionnière » professionnelle de la glace ???

*****

« POTINS - PATINS »

La Presse 30.4.99

«Maîtres de glace» de Suisse romande en formation à Leysin

Des professionnels en quête de reconnaissance

Durant deux jours, les «maîtres de glace» de Suisse romande ont suivi à Leysin un cours de perfectionnement. Ces travailleurs de l'ombre exercent une profession méconnue, mais pourtant décisive; ce sont d'eux et de leur «surfaceuse» que dépend le bon déroulement des compétitions sur glace.

Une cinquantaine de responsables de patinoires de toute la Suisse romande se sont retrouvés deux jours durant à Leysin pour y suivre un cours de «maître de glace». Des professionnels de la glace qui exercent une profession méconnue – et pour l'instant non reconnue par l'Ofiamt – mais qui portent sur leurs épaules une lourde responsabilité puisque une erreur de manipulation ou une réaction inadéquate lors d'incident peut tourner à la catastrophe chimique en libérant de grande quantité d'ammoniaque toxique dans l'atmosphère.

C'est d'ailleurs suite à une double fuite d'ammoniac gazeux l'une à la patinoire de Nendaz, l'autre à Monthey, que l'Opam (Office fédéral pour la prévention des accidents majeurs) a édicté de nouvelles et très sévères prescriptions pour l'utilisation de ce composé volatil utilisé dans de nombreuses installations de refroidissement. De son côté, l'Association des patinoires artificielles romandes (APAR) n'avait pas attendu ces nouvelles normes pour prendre les choses en main en proposant à ses membres un cours annuel de formation de «maître de glace» dont la 7e édition vient de se dérouler à Leysin. Membre du comité de l'APAR et directeur des installations sportives leysenoudes, Jean-Marc Gerber se réjouit de la forte participation à ce cours et relève l'utilité des échanges entre les protagonistes. Lors des discussions, il apparaît souvent que tel autre responsable de patinoire s'est déjà trouvé confronté au même problème et chacun s'enrichit des expériences des autres.

A noter que les installations de la patinoire de Leysin qui n'ont connu aucun problème majeur en 23 ans de service sont justement en phase de rénovation et de mise en conformité aux nouvelles normes. Mais le programme de ces deux jours de cours – concocté par M. Roland Briand de la patinoire de Malley – ne traitait pas que des problèmes de sécurité. L'accueil y a aussi été abordé par M. Claude Petitpierre, directeur de Lausanne Tourisme, ainsi que les économies d'énergie ou encore les techniques de refroidissement. Pour terminer, relevons que le maître de glace doit aussi se montrer capable d'adapter la dureté de la glace en fonction de son utilisation (artistique ou hockey), un réglage qui demande de l'anticipation et qu'il faut parfaitement «sentir» la glace pour utiliser efficacement une surfaceuse. A n'en point douter, le «maître de glace» se doit donc d'être un employé polyvalent, aux savoirs faire multiples tout en possédant de bonnes capacités de réaction en cas de pépin. (jpd)

Quatre membres de l'APAR sur la patinoire de Leysin: Claude-Alain Henrioud, Pierre Gueissaz (président), Roland Briand et Jean-Marc Gerber, de Leysin (de g. à dr.). Dulex

« P A T I N S - P O T I N S »

*****

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 28-29 avril 1999

*****

Visite avec Jean-Marc et Charly des installations de Leysin, la patinoire, la piscine, les tennis, une infrastructure très appréciée des hôtes de la station

*****

Première présence des maîtres de glace en provenance d'Espace Gruyère. Bienvenue à ces nouveaux collègues et bonne chance dans votre travail

*****

Repas « Tipi », raclette Feu de bois dans un « tipi » caché dans la nature, pour environ soixante participants. Commentaires des restaurateurs : Quand on a des japonais, on compte deux- trois raclettes par personne, avec du coca. Les maîtres de glace de Suisse romande, ***jamais vu ça*** *- plus de fromage, plus de vin, plus de patates, malgré s'être ravitaillé en cours de repas à Leysin.*

En plus, on a dû les mettre à la porte à trois heures du matin !!! Du jamais vu...

*****

Samuel Julmi est heureux. Notre jeune retraité de la patinoire de Morges est établi à Leysin et il élève des biches... Plus de stress, plus de hockey, la liberté totale et le grand bonheur. Bonne route Samuel et n'oublie pas trop vite tes collègues des xxx patinoires.

*****

« P O T I N S - P A T I N S »

PORTRAIT - MINUTE

Identité	**Jean-Claude Vuilleumier**
Age	55 ans
Fonction	Chef du Service des Sports de Tramelan
Principale qualité	Disponibilité
Principal défaut	Trop exigeant
Hobby + Sport	Balade, course en forêt
Déteste	Intolérance - hypocrisie
Plus beau rêve	Prendre sa « retraite » immédiatement pour voyager et se promener
Plus mauvais souvenir	Aucun
Plat préféré	Poisson et fruits de mer
Musique préférée	Jazz
Lecture	Romans, revues professionnelles, BD, etc...
Plus grande réalisation	Construction d'installations sportives à Tramelan en qualité de Président de la Commission de Construction de la Patinoire
Le plus important	Esprit d'ouverture A l'écoute de ce qui se passe ailleurs Perspectives sur l'avenir (réflexion)

Il était une fois Ambri - Lugano.

HOCKEY / Le duel fratricide a une longue histoire, pavée d'épisodes cocasses et inoubliables. Florilège.

Quoi de mieux que cette phrase de René Fasel* pour saisir, en un cliché, la nature des relations qu'entretiennent Ambri et Lugano: «Les injures que je connais en italien, je les ai toutes apprises lors des derbies tessinois, quand j'étais arbitre.»

Cela dure depuis 1939. Soixante ans de mépris viscéral, d'insultes copieuses et de sauvages empoignades. Samedi dernier encore,

PAR
Christian DESPONT

tandis qu'il faufilait son micro dans l'enclave luganaise, Jean-François Rossé (TSR) recueillait chez une jeune mijaurée, un aveu de répulsion aussi caricatural et désuet que: «Vous n'imaginez tout de même pas que je puisse éprouver de la sympathie pour ces crayeurs de vaches et buveurs de lait, non?»

Cette inimité ancestrale n'abrutit pas que les masses. Les duels fratricides, entre Ambri et Lugano ont donné à l'histoire du hockey suisse ses deux plus mémorables bagarres. La première le 23 janvier 1973, une bataille rangée apocalyptique, partie de l'arène pour, très vite, contaminer les gradins. Toute une patinoire qui se tient par le collet, et même deux dirigeants, dont le minois n'avait, après coups, plus qu'une vague ressemblance avec la photo de leur passeport.

La seconde rixe, le 10 janvier 1987, est une expédition punitive commanditée par John Slettvoll. Alors entraîneur de Lugano, le Suédois acquit les services d'un garde du corps patenté de la NHL, son compatriote Mats Hallin, dans l'unique dessein... d'astiquer Antisin. Mâchoire conquérante, visage taillé à la hache, le mercenaire ne faillit pas à sa mission: les entrailles d'Antisin furent réduites à la condition de steak tartare, suivit une bagarre générale et, au bout de trois semaines, Hallin s'en retourna jouer les redresseurs de tort chez l'oncle Sam.

A dire vrai, cette haine exacerbée trouve ses racines bien au-delà des querelles de clocher, ou du simple rapport de mauvais voisinage. Ambri et Lugano, par ce qu'ils représentent comme symboles socioculturels, sont si opposés que «seul un athée aurait l'indécence de les aimer tout les deux», comme le déclarait un «Biancoblù» dans ces colonnes.

Ambri et Piotta, bourgades de 400 âmes chacune blotties au pied d'une montagne, ne seraient, sans leur club, qu'une petite crotte de mouche sur la carte. «Nous sommes les seuls au monde à être connu exclusivement grâce au hockey, s'enorgueillit le vice-président Daniele Mona. A l'origine, et cela perdure, la vocation du HCAP consistait à retenir notre jeunesse dans la vallée. Puis une espèce de phénomène est né. D'Italie en Romandie, nous recensons une quarantaine de fan's clubs.»

Ne dites pas du mal des «Biancoblù» en Léventine: vous calomnieriez tout un peuple. «C'est fou comme ici, les gens existent à travers leur club», témoigne Peter Jaks, meilleur buteur du derby (33 réussites avec Ambri, 10 avec Lugano). Une anecdote à l'appui: samedi, trente minutes après la défaite des siens, la patronne de la pizzeria *Statione*... pleurait toujours à chaude larme.

Cents kilomètres à pied...

On raconte cependant que la vallée abrite, ça et là, des partisans de Lugano. «Mais ces gens-là vivent cachés, ou du moins, gardent secret ces penchants inavouables», prévient, mi-lard mi-cochon, Daniele Mona.

En revanche, l'inverse est assez courant. Dans le Mendrisoto surtout, on préfère les «Biancoblù» anars et plébéiens à la jet-set bourgeoise du HC Lugano, club aux heures de gloire superbes, plus huppé que son rival cantonal, mais de moindre tradition somme toute. Paradoxe étrange, le quadruple champion suisse recrute de nouveaux apôtres hors du Tessin, à Lausanne notamment — voir le parrainage des deux fan's club.

Comme pour ajouter à la légende, les acteurs, quel que soit leur provenance, sont eux aussi imprégnés de cette ambivalence affective. Ainsi Roland von Mentlen, du temps où il officiait à la bande d'Ambri. Vainqueur d'un match en territoire ennemi, le Zurichois n'avait rejoint ses pénates que le lendemain, aux aurores. Motif: «Je suis trop content pour dormir. Je rentre à pieds!»

Ch. D. □

* Extrait du livre «100 derby», de notre confrère Piergiorgio Giambonini, aux éditions Tipografia Fontana Print SA, via Maraini 23, 6963 Pregassona.

1939, premier derby tessinois de l'histoire. *archives - 100 derby*

« PATINS - POTINS »

*****

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 28-29 avril 1999

*****

Situation géographique de Moutier lors du tour de table

Aux confins du canton de Berne...
Aux confins du canton du Jura...
Donc on est bien situé.

Cours maîtres de glace, attribution de la note quatre étoiles à super - Leysin mais des soucis pour Lugano en 2000 !!!

*****

Théo Riedo, fribourgois d'origine, avec un fort accent genevois se moque de son collègue « armailli » de Bulle

*****

Dans l'attente des J.O. 2006, Sion bat un premier record de durée d'exploitation de sa patinoire

Ouverture	*Noël 1998*
Fermeture	*février 1999*

Economie d'énergie assurée...

*****

Laurent nous parle de l'exploit « historique » de la patinoire de Saignelégier. Pas de problème majeur à signaler durant la saison 1998-1999!

*****

« POTINS-PATINS »

A.P.A.R.

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

Séance L.S.H.G. - A.P.A.R.

Neuchâtel - jeudi 20 mai 1999

Bilan de la saison 1998 - 1999

* * * * *

Liste des présences

PELLETIER Roland	Président L.R.S.R. - L.S.H.G.	Chaux-de-Fonds
BERNARD Claude	Président COJU - L.S.H.G.	Tolochenaz
GESSENAY Serge	Service des Sports	Genève
SACK Robert	Patinoire des Vernets	Genève
MAISON Jacques	Patinoire Vallée de Joux	Le Sentier
LOCCA Renald	Patinoire Vallée de Joux	Le Sentier
RIEDO Théo	Centre Sportif Sous-Moulin	Thônex
EHINGER Jean-Pierre	Centre Sportif Sous-Moulin	Thônex
VUILLEUMIER J.-Claude	Patinoire de Tramelan	Tramelan
DESSAULES Gérard	Patinoire de St-Imier	St-Imier
HENRIOUD Claude-Alain	Patinoires du Littoral	Neuchâtel
GUEISSAZ Pierre	Patinoire de Malley	Prilly - Lausanne

Patinoires excusées :

Saignelégier
Leysin
La Chaux-de-Fonds
Moutier
Monthey
Fleurier
Verbier
Ponts-de-Martel

1. Pierre Gueissaz souhaite la bienvenue aux participants et remercie les représentants de la Ligue Régionale Suisse Romande (L.S.H.G.) pour leur présence. Un tour de table permet à chacun de se présenter. L'objectif de la rencontre est l'évaluation des décisions entérinées par les parties concernées pour la saison 1998-1999 et de proposer des suggestions ou recommandations pour la prochaine saison.

2. **Position des patinoires**

Genève

- Convention régissant l'organisation des matches affichée.
- Problématique avec certains utilisateurs (arbitres - équipes - public).
- Non respect de la durée des matches provoque un retard dans l'horaire.
- Problème de délai lié au marquage de la publicité sur la dalle et d'information pour la publicité sur le ring.
- Roland Pelletier suggère à Genève d'intervenir directement auprès de la L.N. afin d'obtenir le règlement concernant la publicité.

Vallée de Joux

- Modifications de marquage arrivent trop tard.
- Patinoire déjà en glace.
- Recevoir des informations précises de la part de la L.S.H.G. concernant le marquage.
- La L.S.H.G. doit faire parvenir les informations au club et à la patinoire qui effectue les modifications

Thônex

- Glace en octobre 2000.
- Homologation de la patinoire avec Messieurs Robiolo et Julmi de la L.S.H.G.

Tramelan

- Satisfait de la formule.
- Saison 1998-1999 s'est bien déroulée.
- Durée des matches respectée.

St-Imier

- Plusieurs matches qui se suivent durant le week-end.
- Marquage de la glace pas apparent à 100% au niveau des lignes de jeu.
- Pas le temps de surfacer et de bien raboter la glace usée.
- Arbitres et équipes se plaignent.

Neuchâtel

- Arbitres pas toujours au courant de la convention en vigueur.
- Durée des matches Piccolos à préciser.

Monthey

- Durée du match 2 h.15.
- Equipe arrive avec 30 minutes de retard.
- Arbitres pas d'accord avec l'heure du début du match ?
  Cas isolé. Faire preuve de bon sens !

Saignelégier

- Satisfait de la formule et de la convention.
- Souhaite reconduire la durée des matches et le passage des surfaceuses.

Moutier

- Soulève le problème spécifique pour sa patinoire.
  La saison dernière, certains matches du Mouvement juniors planifiés le week-end à douze heures ont duré jusqu'à trois heures. Cette situation pénalise le public et pour la saison 1999-2000, ces matches seront programmés le dimanche soir, ce qui pénalisera les jeunes joueurs obligés d'effectuer un long déplacement.

  Peut-on limiter la durée de ces matches à 2 h.30 ?

Ponts-de-Martel

- Les arbitres arrivent souvent cinq minutes avant le début du match et n'ont pas le temps de s'échauffer sur la glace.
- Concernant le championnat à « deux vitesses », la L.S.H.G. ne pourrait-elle pas mieux planifier les pré-réservations du deuxième tour, avec, entre autres, l'aide de l'ordinateur ?

  Les périodes de matches réservées par les clubs ne sont pas toutes utilisées et la patinoire est incapable de les louer, d'où un manque à gagner significatif.

  Ce problème est d'actualité chaque année sans qu'une solution satisfaisante pour tous ne soit proposée.

  - Claude Bernard souligne qu'il s'agit d'un problème de planification club - patinoire.

  - Jean-Claude Vuilleumier insiste sur ce point. Il s'agit d'un problème bien réel dans plusieurs patinoires.
    Délai très court pour la réception du 2e tour en fin d'année. Glace non utilisée impossible à louer.

Peut-on également faire preuve de plus de flexibilité avec le calendrier de 3ème et 4ème ligue. Mieux répartir les matches, également sur le week-end. Avancer le calendrier d'une semaine ?

- Claude-Alain Henrioud signale que Neuchâtel peut bloquer cinq plages de matches par week-end, que ces périodes sont rarement toutes utilisées et difficiles à relouer avec un délai très court.

- Roland Pelletier est conscient du problème et de la difficulté de le résoudre. Il signale que la 3ème et 4ème ligues ont demandé à la L.S.H.G. d'augmenter le nombre de matches. Le problème risque de devenir plus crucial en ce qui concerne la disponibilité des patinoires.

- Jean-Claude Vuilleumier rappelle que les propriétaires des patinoires doivent payer le déficit d'exploitation et que le public a le droit de patiner avec des heures favorables.

  Il recommande à la L.S.H.G. de distinguer le hockey « Elite » à la recherche de la performance et d'être plus souple avec le hockey « loisirs » en ce qui concerne les calendriers.

- Roland Pelletier insiste pour que les propriétaires de patinoires dialoguent avec les clubs locataires afin de limiter, si nécessaire, la création de nouveaux clubs.

Malley

- Arbitres pas toujours au courant de la convention et de son application.
- Durée des matches Piccolos à préciser.
- Relations harmonieuses et positives avec la L.S.H.G.

<u>Position L.S.H.G.</u>

Roland Pelletier

- Remercie l'A.P.A.R. pour son invitation. Collaboration bienvenue dans le but d'améliorer les relations entre les deux parties.

  Objectif : Véritable partenariat entre la L.S.H.G. et les patinoires.

- Les dates du championnat 1999-2000 seront communiquées le plus rapidement possible aux patinoires.

- Modifications 1ère ligue.

  Egalité fin du match - Temps supplémentaire 5 minutes.
  Championnat 22 matches.
  Phase intermédiaire.
  Play-off ascension L.N.B. (idem 1998-1999)
  Début championnat : 2 octobre jusqu'au 13 mars 2000

- 2 jours officiels pour les matches : mardi et samedi.

  Dérogation seulement après acceptation du club visiteur.

- 2ème ligue: 2 groupes de 9 équipes
- 3ème et 4ème ligues : idem saison 1998-1999
- Championnat féminin: 2 groupes de 5 équipes (selon région géographique)

Claude Bernard

- Les dates du Championnat 1999-2000 seront envoyées le plus rapidement possible aux patinoires.

  Nouvelles dénominations des catégories de jeu.

  Reprendre les termes et réactualiser la convention L.S.H.G. - A.P.A.R. pour la saison 1999-2000.

  Claude Bernard communiquera à Claude-Alain Henrioud la décision finale concernant la durée officielle des matches « Piccolos ».

Roland Pelletier

- Signale que le club est responsable de fixer l'heure de début du match et que celle-ci n'est pas imposée par la L.S.H.G.

- Lors d'un cas de discipline grave avec un club (bris - dommages - vandalisme - comportement), la patinoire doit facturer les frais causés par le club responsable et aviser la L.S.H.G. qui, le cas échéant, peut intervenir et sanctionner ledit club.

- La L.S.H.G. travaille à réactualiser le « règlement de jeu » incluant l'ensemble des exigences techniques. Ce règlement sera ensuite communiqué aux patinoires.

Roland Pelletier, Claude Bernard, Claude-Alain Henrioud, Pierre Gueissaz procèdent aux corrections et aux modifications de la convention, ainsi qu'aux tableaux spécifiques des différentes catégories de jeu.

La convention sera reconduite pour la saison 1999-2000 sous la signature de Roland Pelletier, Claude Bernard, Roland Amstutz (Président de la Commission des Arbitres) et Pierre Gueissaz et envoyée à toutes les patinoires.

Pierre Gueissaz remercie les participants pour leur esprit constructif et positif et souhaite que la collaboration entre les parties ne cesse de se consolider et de s'améliorer afin que la promotion du hockey sur glace se déroule en harmonie avec les clubs, les arbitres, la Ligue Régionale Suisse Romande et les patinoires.

Le bilan de la saison 1999-2000 devrait faire l'objet, si nécessaire, d'une séance d'évaluation au mois de mai 2000.

Séance levée à 20 h.30

Pierre Gueissaz

Espace Gruyère
Une patinoire - halle polyvalente

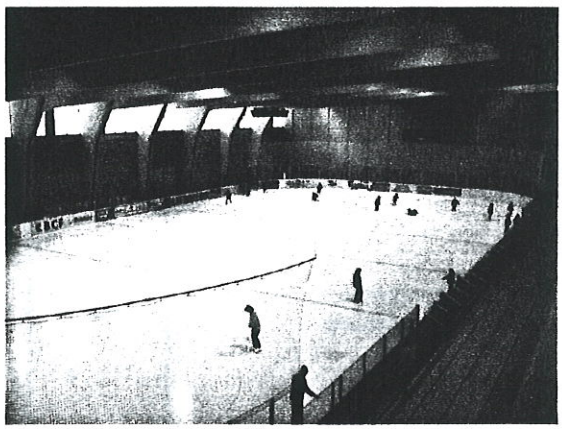

En patinoire un jour...

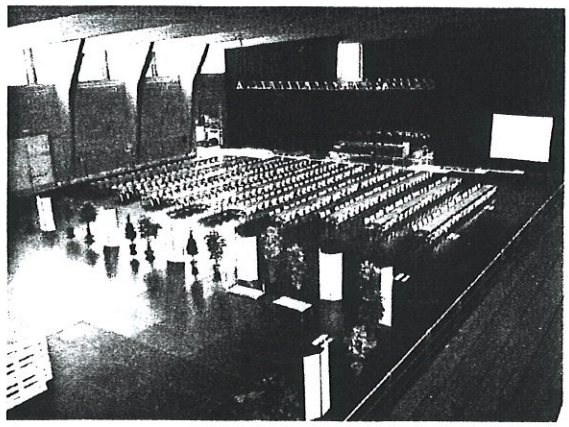

...en salle d'assemblée le lendemain

Après 30 ans d'attente et d'espoirs, la population bulloise et gruérienne a découvert, en octobre dernier avec l'ouverture partielle d'Espace Gruyère, la première patinoire artificielle couverte de la région.

D'un coût approximatif de 9'500'000.-, (bâtiment et installations de production de froid comprises), la patinoire du complexe polyvalent Espace Gruyère a ouvert ses portes à la mi-octobre 1998, alors que le complexe lui-même était encore en cours de finitions de travaux.

Des installations provisoires de douches et de vestiaires (containers mobiles), de même qu'une buvette, ont alors été mises en place pour une durée d'environ 2 mois. Début décembre de cette même année, Espace Gruyère vivait son inauguration officielle, pour laquelle un plancher de recouvrement de la glace avec isolation fut mis en place, ceci dans le but de transformer la patinoire en salle de spectacle, dans laquelle était présenté un show aquatique spectaculaire. La transformation fut si radicale que nombre de visiteurs se demandèrent où donc pouvait se trouver cette patinoire dont ils avaient entendu parler... Quelques jours plus tard, c'était au tour des vaches de prendre possession de la patinoire, à l'occasion de la manifestation d'élevage annuelle « Junior Expo Bulle ».

C'est cette polyvalence qui dicte la durée d'exploitation de la patinoire Espace Gruyère, qui sera ouverte les années paires de la mi-octobre à la fin mars, et les années impaires de fin novembre à fin mars. Par ailleurs, certains événements annuels fixes viendront interrompre ponctuellement l'exploitation, telle l'exposition précitée « Junior Expo Bulle » en décembre, et la « Brocante de la Gruyère » en janvier.

Toutefois, les événements ayant priorité absolue sur la patinoire se limitent aux 4 expositions d'élevage (dont 3 durant la saison de glace en septembre, octobre et décembre) et au Comptoir Gruérien, qui a lieu tous les deux ans à fin octobre début novembre. Comme évoqué précédemment, est venue s'ajouter la Brocante, manifestation à caractère annuel, en janvier.

La patinoire Espace Gruyère, en plan

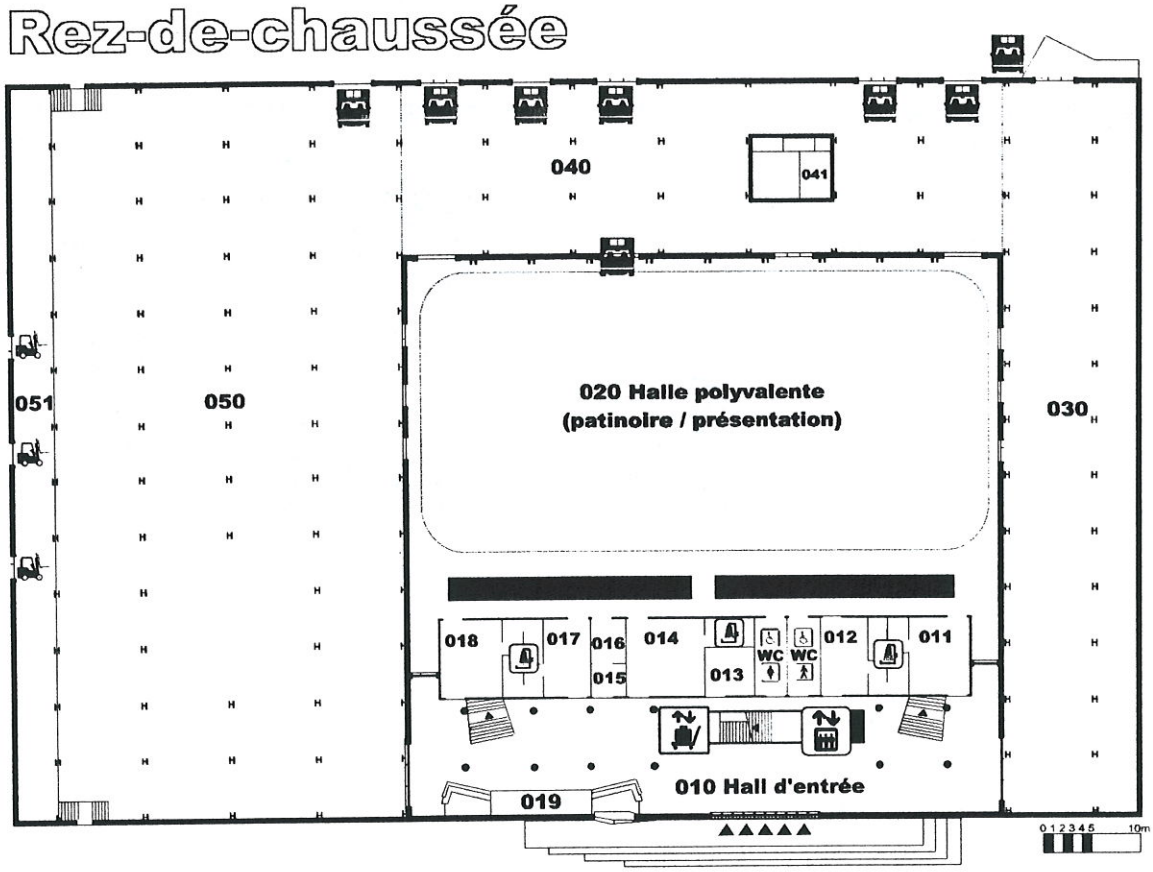

La patinoire Espace Gruyère, en quelques infos

D'une surface de 2'080 m2, le « bâtiment » de la patinoire bénéficie d'une hauteur de 9 à 11m. De grandes baies vitrées (opaques) situées sur le côté nord offrent une luminosité confortable, sans impact direct du soleil sur la surface de glace. Des gradins fixes en bois disposés d'un côté seulement de la patinoire offrent des places assises pour 950 à 1'000 spectateurs. Au premier étage du complexe, une buvette chauffée offre une vue panoramique sur la patinoire.

La patinoire Espace Gruyère dispose de 5 vestiaires (2 de 43m2, 2 de 40m2, 1 de 63m2). Tous ces locaux sont équipés de douches, bancs et crochets à habits. 2 d'entre eux sont réservés durant la saison aux clubs locaux (hockey et patinage artisitque), deux autres pour les clubs visiteurs, le dernier étant dévolu à l'usage public et scolaire.

La piste de glace a une surface de 1'800m2 (60m x 30m). Le système de réfrigération choisi pour la patinoire Espace Gruyère est un système mixte ammoniac (210kg) et eau glycolée. Ce choix a notamment été dicté en fonction des normes à respecter vis-à-vis de l'OPAM notamment en relation avec la proximité d'habitations.

L'installation de réfrigération trouve place au sous-sol du bâtiment de service. Les compresseurs sont montés dans un caisson insonorisé, équipé d'un évaporateur plafonnier. La centrale de froid se compose principalement de

1) 2 compresseur à vis Grasso 580 kW
2) 2 Wettronic montés sur tableau électrique
3) 1 condenseur à air Güntner type AGVH 091B 2x4N(D)

4) 1 condenseur-récupérateur de chaleur à eau WAEKA type SK 20-150 / 2P
5) 1 refroidisseur d'huile AEL
6) 1 évaporateur à plaques avec séparateur UNEX
7) 2 pompes pistes eau glycolée GRUDFOS
8) 1 pompe Permafrost de marque GRUNDFOS
9) 1 sous-refroidisseur circuit Permafrost

L'installation de NH3 sert au refroidissement de l'eau glycolée. En hiver, celle-ci sert à refroidir la dalle de la patinoire et à la climatisation du bâtiment, en été à la climatisation. Dans le réseau d'eau glycolée, 2 pompes sont en fonction pour la patinoire, une pour la climatisation.

Pour l'entretien de la glace, la patinoire Espace Gruyère dispose d'une surfaceuse Züko WM 2301 à essence (moteur Ford 4 cylindres 92kW/125CV), disposant d'un réservoir d'eau de 1'600 litres et d'une benne à neige de 1.60 m3, équipée d'une raboteuse et d'un balai latéral notamment. Pour le fraisage des bandes, Espace Gruyère a fait l'acquisition d'une fraiseuse Züko de type BAKA 85.

La patinoire dispose de 384 paires de patins de location, de marque Roces, réparties à raison de 224 paires dames (pointures 25 à 42) et 160 paires hommes (pointures 30 à 46). Pour leur aiguisage, nous avons choisi une SSM 900 Automatic.

S'agissant de la billetterie, nous avons fait en décembre l'acquisition d'un système informatisé d'émission de tickets individuels, abonnements et cartes 10 entrées, location de patins, etc..., auprès de la société sédunoise Sport Access SA. Le public est canalisé à l'entrée de la patinoire au moyen de barrières et d'un tourniquet. L'installation de la patinoire est louée en été à la Commune de Bulle pour la gestion des entrées de la piscine. Ces installations sont au niveau régional compatibles avec les remontées mécaniques de Charmey notamment.

La patinoire Espace Gruyère, en quelques chiffres

Durant cette première saison, seule une statistique approximative a été tenue. Il en ressort que quelque 22'000 patineurs (entrées individuelle et abonnements 10 entrées) ont évolué sur la glace, utilisation par les différents clubs non comprises. Au niveau des locations de patins, ce ne sont pas moins de 7'700 paires qui ont été louées au public et mises à disposition des écoles, lesquelles peuvent en outre disposer d'un assortiment de matériel d'aide à l'apprentissage du patin (cônes, cerceaux, batons, balles, cannes, pucks soft, etc...).

La patinoire Espace Gruyère, en quelques noms

L'équipe Espace Gruyère qui s'occupe notamment de la gestion administrative et technique de la patinoire se compose de

Direction
Monsieur Béat Kunz, Directeur

Administration – gestion des réservations
Mademoiselle Marie-Noëlle Pasquier, assistante de direction

Technique- exploitation
Monsieur Dominique Both, Responsable technique
Monsieur Rodolphe Vallélian, Employé
2 maîtres de glace saisonniers à plein temps
2-3 caissiers / caissières à temps partiel

Bulle, le 22 mai 1999
MNP

ESPACE GRUYERE
PATINOIRE DE BULLE - No A:3627

DESCRIPTION DE COMMANDE INSTALLATION PATINOIRE

INSTALLATION NH3 POUR LE REFROIDISSEMENT DE L'EAU GLYCOLEE.

Schéma NH3	:	A293.885
Schéma électrique	:	A292.675
Réfrigérant	:	NH3
Huile	:	Mobil SHC 326
Eau glycolée	:	Antifrogen – N 34%VV

1.) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

- concept
- constitution
- sécurité
- production du froid
- fonctionnement

2.) DESCRIPTION DES COMPOSANTS

2.1) Compresseur à vis, séparateur d'huile
2.2) Refroidisseur d'huile
2.3) Régulation du condenseur
2.4) Régulation du désurchauffeur
2.5) Réseau permafrost
2.6) Pompes eau glycolée patinoire
2.7) Ventilation

3.) ALARMES

1.) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

CONCEPT

L'installation NH3 sert au refroidissement de l'eau glycolée.
En hiver celle-ci sert à refroidir la dalle de la patinoire et à la climatisation. En été, à la climatisation.
Dans le réseau d'eau glycolée, il y a deux pompes pour la patinoire et une pompe pour la climatisation.
La centrale froid se trouve au sous-sol. Les compresseurs sont montés dans un caisson insonorisé. Celui-ci est muni d'un évaporateur plafonnier.

CONSTITUTION

Dans l'installation ammoniac il y a les appareils suivants :

- 2 compresseurs à vis Grasso 530 KW
- 2 Wettronic montés au tableau électrique
- séparateur d'huile
- refroidisseur d'huile
- condenseur à air Güntner
- désurchauffeur
- évaporateur à plaques avec séparateur
- pompes eau glycolée
- pompe permafrost
- sous-refroidisseur circuit permafrost
- évaporateur caisson

SECURITE

L'air ambiant dans le caisson, à la centrale froid et autour du condenseur sur le toit est surveillé par des sondes NH3.
Dans le réseau du désurchauffeur, dans le réseau permafrost et dans le réseau d'eau glycolée, il y a une sonde de détection NH3.
La pré-alarme est donnée quand le seuil dépasse 50ppm dans l'air.
Une alarme est donnée quand il y a une erreur de boîte de surveillance NH3.

L'alarme NH3 est donnée tout de suite quand le seuil dans l'air dépasse 500ppm ou en cas de fuite dans un réseau. Les compresseurs, les pompes et la ventilation s'arrêtent immédiatement.

En cas de problème technique le groupe froid peut être arrêté par un poussoir sous verre à l'extérieur de la centrale froid.

Le circuit eau glycolée est muni d'une surveillance de pression 0,5/+1,0 bar. En cas de baisse de pression une alarme est donnée au ED 14.

Le circuit permafrost est aussi muni d'une surveillance de pression 0,5/+1,0 bar. En cas de baisse de pression une alarme est donnée à l'automate et la pompe s'arrête tout de suite.

PRODUCTION DE FROID

Le groupe Grasso, d'une puissance frigorifique de 530 KW, est commandé par les Wettronic.

Avec la demande du froid, et si un compresseur est prêt, le Wettronic "Master" va enclencher une pompe eau glycolée et, avec un délai, un compresseur.

Le compresseur à vis aspire l'ammoniac gazeux, le refoule à travers le séparateur d'huile et le désurchauffeur vers le condenseur à air.

Du condenseur, le NH3 liquide descend dans le vase prioritaire. Une partie est utilisée dans le thermosyphon du refroidisseur d'huile.

Le reste passe par la vanne liquide à l'échangeur du permafrost, ce qui permet de sousrefroidir le liquide, au régulateur de niveau du séparateur.

Le séparateur est branché au refroidisseur à plaques qui est noyé d'ammoniac.

Le caisson insonorisé est refroidi à + 25°C par un évaporateur qui est branché au groupe Grasso.

FONCTIONNEMENT

Hiver	Septembre - Mars	:	Piste de glace,Climatisation
Eté	Avril - Novembre	:	Climatisation

La sélection se fait par un interrupteur au tableau électrique.

La dalle est munie de deux sondes de température. Les températures sont affichées à l'écran du tableau électrique de la centrale froid.

A l'écran, on peut entrer la consigne pour la dalle de glace.

Une consigne de -7°C donne une température eau glycolée EA24 de -11°C (Offset - 4 K).
La température dans la patinoire influence aussi l'offset :

Patinoire	+ 5	Offset	- 4K
	+ 10		- 5K
	+ 15		- 6K

Refroidissement de la dalle

A + 0,3°K au-dessus de la consigne la demande froid ED 12 est donnée au Wettronic "Master". Celui-ci fait enclencher une pompe eau glycolée et après 30" un compresseur.

Celui-ci va augmenter la puissance jusqu'à la valeur de la consigne EA24 Aller eau glycolée.

Si un compresseur n'arrive pas à atteindre la consigne le "Master" va faire démarrer le 2ème compresseur. Celui-ci augmente sa puissance jusqu'à la valeur de consigne.

Au cas où la puissance des compresseurs dépasse 2 x 80 %, la 2ème pompe eau glycolée se met en service.

Quand la température de la dalle atteint la consigne - 0,3K, la demande ED 12 tombe, la 2ème pompe eau glycolée s'arrête, les compresseurs diminuent leur puissance et s'arrêtent l'un après l'autre.

La pompe eau glycolée s'arrête 2' après le dernier compresseur.

Avec l'horloge, on peut monter la consigne de la dalle , programmeé au Simatic et bloquer un compresseur . (économie d'énergie).

Climatisation Hiver

L'interrupteur est en position hiver.

La demande est faite par le tableau énergie (Local ventilation).

La climatisation fonctionne seulement en parallèle avec le refroidissement de la dalle.

Les pompes et les vannes de climatisation sont commandées au tableau énergie.

Climatisation Eté

L'interrupteur est en position été.

La demande ED 12 est faite par le tableau énergie (Local ventilation).

Les pompes et les vannes de climatisation sont commandées par le tableau énergie.

30" après la demande, le compresseur No 2 (ED 18) se met en service "petite vitesse".

La régulation se fait aussi par le EA 24. La consigne EA 24 = +6°C.

Le compresseur No 1 démarre seulement au cas où le No 2 tombe en panne.

2.) DESCRIPTION DES COMPOSANTS DE L'INSTALLATION NH3

2.1) COMPRESSEUR A VIS, SEPARATEUR D'HUILE

La commande et la surveillance des compresseurs sont effectuées avec les Wettronic IND 31.

Ceux-ci se trouvent au tableau électrique à la centrale froid.

Les appareils de sécurité suivants sont prévus pour la protection des compresseurs raccordés aux Wettronic :

- pressostat haute pression (avec reset)
- bouton arrêt d'urgence
- transmetteur haute pression
- transmetteur basse pression
- transmetteur pression d'huile lube
- transmetteur pression pompe d'huile
- température de refoulement
- température d'aspiration
- température d'huile
- température séparateur d'huile
- régulateur de niveau séparateur d'huile
- sonde PTC moteur
- surveillance suite des phases/manque des phases
- thermiques

La commande de chauffage séparateur d'huile est donnée par le Wettronic.

Le Wettronic commande les fonctions suivantes de manière autonome :

Les numéros entre parenthèses correspondent au schéma électrique No A292.675.

Chauffages d'huile (en service/arrêt)

Si la température d'huile en arrêt du compresseur est inférieure ou dépasse la consigne, les chauffages sont mis en service ou hors service par le AD 61 du Wettronic.

Rectification d'huile côté basse pression

Le recyclage de l'huile par la pompe est effectué par un signal de la sortie AD 62 vers la vanne magnétique (Y1232) liée au flotteur haute pression.

Démarrage moteur compresseur à vis

Si le signal de réponse AD 76 est actif et que la demande d'enclenchement ED 12 est donnée, le AD 63 démarre le compresseur.

Tiroir de capacité

Le tiroir de capacité est réglé en fonction de la température de sortie d'évaporateur.

Les vannes magnétiques de capacité doivent fonctionner de la manière suivantes :

- les vannes magnétiques (Y1224+Y1225 / Y2224+Y2225) servent à diminuer la puissance.

- les vannes magnétiques (Y1222+Y1223 / Y 2222+Y2223) servent à augmenter la puissance.

Tiroir - Vi

Le tiroir - Vi est augmenté par les vannes magnétiques (Y1226+Y2226) respectivement diminué par les vannes magnétiques (Y1228+Y2228)

Pompe eau glycolée

Le signal AD 75 pour la pompe eau gylcolée est actif si le compresseur reçoit le signal ED 12 de démarrage.

Si le signal ED 12 tombe, la pompe doit fonctionner encore 2 minutes.

Prêt pour démarrer AD 76

Signale qu'il n'y a pas de dérangement au compresseur. Le compresseur est prêt à démarrer si le ED 12 devient actif.

Alarme et erreur

L'affichage préalarme signifie que le compresseur a reçu un critère de préalarme.
Cette préalarme n'arrête pas encore le compresseur.
Le LED rouge au Wettronic clignote.
La sortie AD 77 donne l'information préalarme du compresseur à l'automate.
(bien = active / préalarme = clignote env. 1Hz LED info display / alarme / erreur)
Les messages d'erreur détaillés sont visible lorsqu'on appuie sur la touche F3.
Par la touche "Enter" les messages sans "*" peuvent être quittancés. Le "*" signifie que le critère d'erreur est encore actuel.

L'affichage erreur signifie que le compresseur a reçu un critère d'erreur.
L'erreur arrête tout de suite le compresseur.
Le LED rouge au Wettronic est allumé en permanence.
La sortie AD 77 donne l'information erreur du compresseur à l'automate.
(bien = active / préalarme = clignote / erreur = désactive)

Les messages détaillés de marche, respectivement de dérangement, sont visibles au display du Wettronic.

Le message préalarme ou alarme est donné à l'automate.

Description des entrées digitales

Sécurité PHD / arrêt d'urgence(ED 11)

En série, il y a un bouton arrêt d'urgence et un pressostat de sécurité qui vont sur l'entrée ED 11. Si cette entrée est inactive, le compresseur doit s'arrêter immédiatement.
Les relais pour le compresseur sont sans tension.
Indicatif : Si cette entrée est inactive plus d'une heure, il faut chauffer l'huile du compresseur.

Signal démarrage compresseur (ED 12)

Cette entrée donne la demande au compresseur (par l'automate).

Niveau d'huile du séparateur d'huile (ED 13)

Surveille le niveau d'huile du compresseur au séparateur d'huile.
Sert pour la protection des chauffages dans le séparateur d'huile.
Si l'interrupteur de niveau est hors service, les chauffages ne doivent pas s'enclencher (interne dans le Wettronic).

Erreur externe (ED 14)
Par cette entrée on peut arrêter immédiatement le compresseur.

Les critères possibles :
- interrupteur de charge courant principal
- arrêt d'urgence externe
- arrêt pompes eau glycolée
- erreur débit eau glycolée
- alarme NH 3
- niveau séparateur NH3 trop haut

Surveillance des phases (ED 15)

Surveille la présence et la suite des phases correctes (appareil externe).
Cette entrée est toujours surveillée, même pendant l'arrêt.

Rétrosignal marche compresseur (ED 16)

Sert comme information pour le Wettronic, indiquant que le contacteur est tiré. Si le rétrosignal n'est pas reçu après le temps de temporisation ou si le contacteur tombe pendant la marche du compresseur, le Wettronic arrête de compresseur (erreur moteur).

Blocage externe compresseur (ED 17)

Si le ED 17 est activé par l'automate, la ligne d'état du compresseur indique "bloc. exter".

Avec 0 %, le compresseur est complètement bloqué.

Démarrage prioritaire (ED 18)

Avec le ED 18 on sélectionne le compresseur qui doit démarrer en premier.

Les message détaillés de marche, respectivement de dérangement, sont visibles au display du Wettronic.

Senseur et acteur au Wettronic

	Compresseur 1	Compresseur 2
- Interrupteur arrêt d'urgence	S 1012	S 2012
- Pressostat haute pression	B 1014	B 2014
- Niveau d'huile séparateur d'huile sur ED 13	S 1022	
- Transmetteur haute pression sur EA 21	B 1032	B 2032
- Transmetteur basse pression B64 sur EA 22	B 1034	B 2034
- Transmetteur pression d'huile compresseur B66 sur EA 23	B 1036	B 2036
- Position tiroir puissance compresseur sur EA 32	B 1043	B 2043
- Transmetteur pression d'huile pompe huile sur EA 33	B 1045	B 2045
- Position tiroir-Vi compresseur sur EA 34	B 1047	B 2047
- Sonde de température refoulement sur EA 41	B 1052	B 2052
- Sonde de température d'aspiration sur EA 42	B 1054	B 2054
- Sonde de température d'huile B86 sur EA 43	B 1056	B 2056
- Sonde de température séparateur d'huile B88 sur EA 44	B 1058	
- Température du moteur compresseur PTC B93 sur EA 51	B 1062	B 2062
- Vanne magnétique rectification d'huile du AD 62	Y 1232	
- Vanne magnétique capacité + du AD 66	Y 1222 + 1223	Y 2222 + 2223
- Vanne magnétique capacité - du AD 67	Y 1224 + 1225	Y 2224 + 2225
- Vanne magnétique Vi + du AD 73	Y 1226	Y 2226
- Vanne magnétique Vi - du AD 74	Y 1228	Y 2228

Commande/Signaux du Wettronic au tableau électrique

- Commande chauffage d'huile du AD 61
- Rectification d'huile du AD 62
- Démarrage moteur compresseur du AD 63
- Capacité > valeur nominale du AD 68
- Demande pompe eau glycolée du AD 75
- Prêt optionnel compresseur du AD 76
- Préalarme / Erreur du AD 77
  (en ordre = active / préalarme = clignote / erreur = inactive)
- Arrêt d'urgence (sécurité Hardware) du K 1013 K 2013
- Bus RS 485

Commande/Signaux du tableau électrique au Wettronic

- Signale remote démarrage sur ED 12
- Erreur externe sur ED 14
- Surveillance des phases compresseur sur ED 15
- Confirmation compresseur en service sur ED 16
- Démarrage prioritaire compresseur sur ED 18
- Blocage externe compresseur sur ED 17
- Courant nominal compresseur sur EA 31
- Température de sortie évaporateur sur EA 24
- Valeur externe de SPS sur EA 35

2.2 Refroidisseur d'huile

Le refroidisseur d'huile travaille au système de thermosyphon. Il est alimenté depuis le vase prioritaire (Local économat du Restaurant) et envoie les gaz au condenseur sur le toit.

2.3 Condenseur

Le condenseur Güntner à air se trouve sur le toit. Un capteur est monté après la vanne de pression constante du refoulement. Il envoie le signal au régulateur Güntner U 343 qui règle la vitesse des 8 ventilateurs du condenseur.
Dès que la pression dépasse le seuil de la consigne, le régulateur passe en By-Pass (Vitesse max.). En régime de nuit le By-Pass n'est pas actif.

2.4 Désurchauffeur

Dès qu'un compresseur est en service un signal est donné au tableau énergie.
La récupération d'énergie est entièrement géré par le tableau énergie.

2.5 Réseau permafrost

Pression du réseau OK.
Il y a des sondes au - dessous de la dalle de glace. Dès que la température est + 2°C la pompe permafrost se met en service et avec l'énergie récupérée au sous-refroidisseur liquide on chauffe la couche sous la dalle à + 3°C.
Le système de permafrost est rempli d'eau glycolée -20°C.

2.6 Pompes eau glycolée

Refroidissement de la dalle.
La demande de pompe est donnée par le Master AD75.
Une pompe se met en service. Au cas celle - ci tombe en panne c'est la 2ème pompe qui démarre tout de suite.
Quand les 2 compresseurs travaillent au - dessus de 2 x 80%, le AD 68 devient actif et la 2ème pompe se met en service. Quand les compresseurs travaillent au-dessous de 80% la 2ème pompe s'arrête .
Il faut éviter que les 2 pompes s'arrêtent en même temps.
En position "Man" les 2 pompes peuvent être enclenchées.

2.7 Ventilation

La ventilation est commandée par le tableau énergie.

La ventilation se met en service:

- par intervalle
- concentration de NH3 >50 ppm à la centrale froid.
- interrupteur en position "Man"
- dès qu'on dépasse le seuil de 500 ppm NH3 la ventilation s'arrête.

3.0 Alarmes

- borne alarmes NH3
- borne alarmes techniques
- borne préalarmes NH3

« PATINS - POTINS »

*****

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 28-29 avril 1999

*****

Un journaliste du « Temps » a rencontré le Comité de l'A.P.A.R. afin de mieux connaître notre Association, son fonctionnement, son but et ses objectifs, de comprendre comment se fabrique la glace et de rendre hommage au travail des maîtres de glace

*****

Participation des requérants d'asile au bon fonctionnement de nos installations ? Demander de l'information à Jean-Marc et à Charly (de Leysin) lorsqu'ils doivent enlever 2 m.20 d'épaisseur de neige sur le toit de la patinoire...

*****

Claude Turian de Monthey a passé une nuit inédite à Leysin. Son collègue de chambre (Morges) ronfle, paraît-il très très fort. Claude a donc passé la nuit dans la baignoire avec couverture, drap, oreiller, afin d'échapper au concert et essayer de fermer l'oeil...

*****

A Yverdon, le collègue de Marc Pury essaie de remplacer l'eau de la surfaceuse avec de l'huile généreusement dispersée sur la surface de glace.

Huile pressée à froid, évidemment!

*****

« POTINS-PATINS »

Règles à respecter lors de l'usage des vestiaires de la Patinoire du Bugnon des Ponts-de-Martel.

****

L'application de ces règles a pour objectifs :

1. Améliorer la qualité de la propreté des lieux.
2. Le respect d'autrui.
3. Le respect de soi-même.
4. Faciliter les travaux d'entretien, de nettoyage et de surveillance des « bénévoles » de l'Union Sportive des Ponts-de-Martel.
5. Nous sommes ouverts à toutes suggestions et vous remercions des efforts consentis.

- Prendre possession de la clef du vestiaire, à la buvette, si pas déjà déposée sur la porte par le concierge.

- Contrôler l'état de propreté des lieux, fond balayé par les occupants précédents, si pas en ordre, faire le constat avec le concierge ou le personnel de la buvette.

- Enclencher la ventilation du vestiaire au moyen du poussoir « ventilation » placé à côté de l'interrupteur de l'éclairage. La ventilation fonctionne sur temporisation pendant environ 15 minutes, répéter l'opération régulièrement au retour dans le vestiaire.

- Lors des matchs de championnat de la L.S.H.G., rappeler au personnel de la buvette, la préparation du thé et des récipients, « offerts gracieusement aux clubs ».

- Il est formellement « INTERDIT » de CRACHER et de FUMER dans les vestiaires et couloirs d'accès.

- Il est « PERMIS » de boire une tournée au vestiaire, à cet usage il est possible d'obtenir une caisse à prix avantageux à la buvette de la patinoire, fr. 2.-- le flacon de minérale ou de bière à choix.

- Les emballages et bouteilles vides seront remontés à la buvette ou évacués par les soins des consommateurs.

- Après chaque usage, le vestiaire sera rendu sans déchet sur les bancs et le sol. A disposition dans chaque vestiaire, 1 balai, 1 brosse, et 1 ramassoire.

- Le locataire prendra soin de remonter à la buvette, les bidons du thé si utilisés, plus la clef du vestiaire.

- Donner une dernière impulsion sur la commande de la ventilation, avant de fermer la porte du vestiaire.

- MERCI d'avance de votre compréhension et précieuse collaboration, pour le bien de tout le monde.

Patinoire du Bugnon
La Direction

rep elec
moteurs s.a.

Visitez-nous sur Internet!
Site : www.repelec.ch
E-Mail: info@repelec.ch

Un service de dépannage 24 heures sur 24 079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarreurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier toutes marques de pompes et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de production, nous proposons des **contrôles périodiques**. Des mesures vibratoires et électriques permettent de prévoir le 90% des pannes.

Nous pouvons également vous conseiller pour réaliser des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47